

# BIO CENTRE MAG

LE MAGAZINE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

N°14

décembre 2020

LES CHIFFRES

DE LA BIO EN

RÉGION CENTRE-

VAL DE LOIRE

EN 2019.



ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE-  
VAL DE LOIRE



# La corrélation entre l'offre et la demande a accentué le développement de la bio française

2019, nouvelle année de croissance soutenue et continue !

Plus de 8 500 nouveaux opérateurs bio ont permis de dépasser la barre des 70 000 !

Tandis que le marché bio français progressait d'1,4 milliards d'euros.

Preuves des synergies d'un bout à l'autre de la filière bio.

**A** lors qu'encore quelques années en arrière, l'enjeu à convaincre du bien-fondé d'une agriculture plus vertueuse et respectueuse de l'environnement était élevé, la pratique de l'agriculture biologique est devenue une tendance de fond. La filière bio se développe d'année en année, grâce à l'engagement des producteurs et de l'ensemble des acteurs économiques de la filière pour répondre à l'engouement des consommateurs.

## La majorité des productions affichait une évolution à deux chiffres

La surface agricole bio française atteignait 8,5% de la surface agricole totale fin 2019, en progression de 13%. Les surfaces conduites en agriculture biologique recensaient 2,3 millions d'hectares (+ 15%). Un quart de ces surfaces d'étaient en conversion, réparti sur la plupart des régions.

En hausse de plus de 13%, la France comptabilisait 47 196 exploitations bio, soit 5 573 de plus en une année, ce qui représente plus de 10% des fermes françaises.

L'ensemble des productions végétales s'est montré très dynamique, avec de forts engagements de conversion, et affichait un taux global d'évolution de plus de 13%. Les surfaces de grandes cultures bio et en conversion ont progressé de 17% parmi lesquelles les légumes secs bondissaient de 28%. 20% d'évolution pour les surfaces de légumes frais et de fruits frais avec des engagements en conversion du même ordre (respectivement 22% et 21%). Aussi, la vague de conversion

des vergers fruitiers initiée en 2018 s'est largement maintenue. Les surfaces de fruits bio comptabilisaient un quart des surfaces de fruits françaises. La viticulture totalisait plus de 110 000 ha bio et en conversion, soit une augmentation de 23%, résultat de l'accélération des conversions très marquée en 2019. La part bio de l'ensemble des vignes de France s'élevait à 14%.

Les progressions ont été plus hétérogènes pour les filières animales. Parmi les filières viande, l'élevage porcin a connu une forte croissance de 27%, néanmoins la part de truies bio françaises restait faible (1,7%). La filière lait affichait des hausses de 10% pour les vaches laitières et de 12% pour les chèvres. Enfin, la filière avicole a marqué une croissance significative, presque 18% pour les poules pondeuses et 10% pour les poulets de chairs.

## Une économie durable pour les territoires

En 2019, le marché alimentaire bio représentait 11,9 milliards d'€, à niveau presque égal de l'Allemagne, l'équivalent de 6,1% des achats alimentaires des ménages français.

La vitalité de la filière aval fut moindre qu'en 2018, elle affichait néanmoins un essor de 24% du nombre de distributeurs et 16% de transformateurs.

Parallèlement, les emplois des filières bio ont évolué de 15% (1 point de plus qu'en 2018) et approchaient les 180 000 équivalents temps plein. 2/3 de ces emplois sont concentrés dans les exploitations par un besoin de main d'œuvre plus accru – surtout pour les produc-

tions légumières, fruitières et viticoles – et par la part élevée de transformation à la ferme et de la vente directe.

## La consommation bio ancrée dans le quotidien des français

Selon l'enquête Agence BIO/Spirit Insight « baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France », publié début 2020, la consommation de produits bio alimentaires s'est stabilisée à un niveau très élevé. Les consommateurs réguliers (entre une fois par semaine et tous les jours) représentaient 47% du panel interrogé.

Les jeunes générations qui ont grandi avec l'essor de l'agriculture biologique atteignaient 72% chez les 18-24 ans et 78% chez les 25-34 ans. Fortement empruntées de militantisme, les motivations de consommation de ces générations sont prioritairement le respect éthique, environnemental et social.

Cependant, l'envie de consommer bio était partagée par l'ensemble des tranches d'âges de la population. En effet, une grande majorité des français interrogés se disait disposée ou déjà engagée à faire évoluer son alimentation en favorisant des produits de meilleure qualité, dont le bio, frais et de saison (56%), tout en privilégiant les produits locaux et les circuits courts (54%). Une attention particulière était portée à limiter le gaspillage (59%) et les emballages (45%), tout en veillant au respect des producteurs et au bien-être animal.

De plus, la part des nouveaux consommateurs de produits bio, depuis moins d'un an, a enregistré une progression de 16% en 2019.

## Bio Centre Mag est une édition de Bio Centre

Cité de l'Agriculture - 13, avenue des Droits de l'Homme 45921 Orléans Cedex 9

Directeur de publication: Jean-François Vincent • Rédacteur en chef: Jacques Sappei • Rédaction: Nathalie Fernandes, [creacom@nathaliefernandes.fr](mailto:creacom@nathaliefernandes.fr) • Conception: BROS Communication • Réalisation: Atelier J-Ph. Germanaud - Orléans • Crédit photos: Droits réservés, photothèque Bio Centre: D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Filimages), sauf mention contraire • ISSN: 2264-3990 • Impression: Prévost Offset.

Réalisé avec le soutien financier de l'État et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.



## Sommaire

■ La filière bio en Centre-Val de Loire.....	3
■ La filière bio départementale.....	5
■ Les filières végétales.....	9
■ Les filières animales.....	20
■ Aval.....	28

# La région a maintenu un bon rythme de croissance

Bien que légèrement en deçà de la croissance connue en 2018, le Centre-Val de Loire a maintenu une allure très favorable en 2019. Les surfaces régionales certifiées biologiques ont progressé, or c'est bien la part de surfaces engagées en conversion qui a permis de maintenir la constance d'évolution.

## 5 départements sur 6 ont conservé une forte dynamique de production

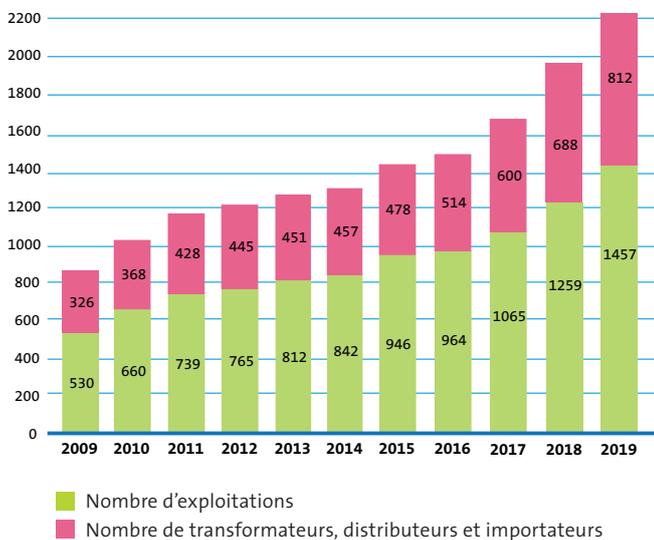
1457 fermes bio étaient dénombrées fin 2019, soit 198 de plus en un an (194 entre 2017 et 2018), et représentant néanmoins une progression non négligeable de 15,7%. L'Indre-et-Loire a enregistré l'arrivée de 41 nouvelles fermes, suivi de près par le Cher (+ 38) et le Loir-et-Cher (+ 37). Puis suivent le Loiret (+ 31), l'Indre et l'Eure-et-Loir avec respectivement + 26 et + 27 nouvelles exploitations.

La forte progression de fermes en Indre-et-Loire ne lui a pas profité dans l'essor des surfaces, et le département cédait sa 2<sup>e</sup> place régionale au profit de l'Indre. Ce dernier a fait preuve d'un développement équilibré avec quasiment autant de nouvelles surfaces bio que de nouvelles surfaces en conversion. Le développement de l'Eure-et-Loir s'est poursuivi essentiellement par des surfaces en conversion qui représentaient près de 60% des surfaces totales du département. Aussi, grâce à près de 28% de progression des surfaces globales (bio et en conversion), l'Eure-et-Loir a remonté le classement, dépassant le Loiret. Au total, les surfaces régionales totalisaient 84 077 ha bio et en conversion soit 16% de hausse en un an et plus de 11 500 nouveaux hectares.

Pour autant, l'Eure-et-Loir demeurerait le département le moins développé du Centre-Val de Loire en part de surfaces bio affichant 2,2% de SAU<sup>1</sup> bio, accompagné du Loiret, à 2,6%, dans le groupe sous les 3%. En 2019, l'Indre-et-Loire a dépassé la barre des 5% mais pourrait être vite rejoint, à l'avenir, par le Cher et l'Indre. L'ensemble des surfaces bio régionales représentaient 3,6% des surfaces agricoles de la région classant encore la région au bas du tableau national, en 13<sup>e</sup> place.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DU NOMBRE D'OPÉRATEURS - 2009/2019

source Agence Bio



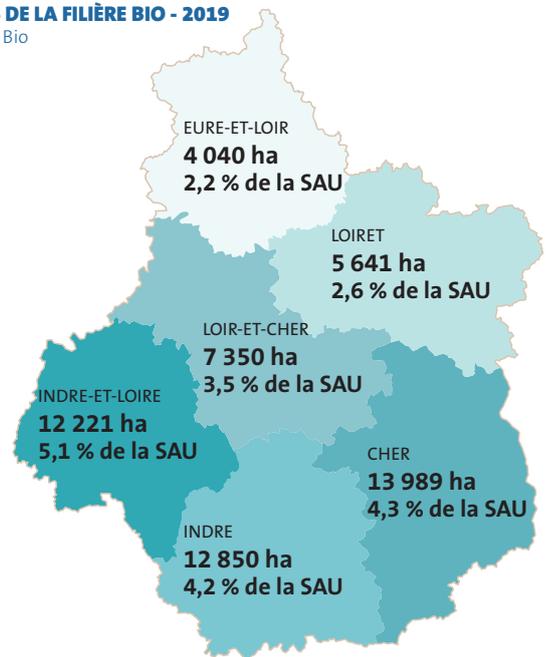
1- SAU : surface agricole utile

**56 091 ha**  
certifiés bio  
**3,64 %** de la SAU\*

- **1 457** exploitations certifiées bio
- **595** transformateurs
- **206** distributeurs
- **11** exportateurs

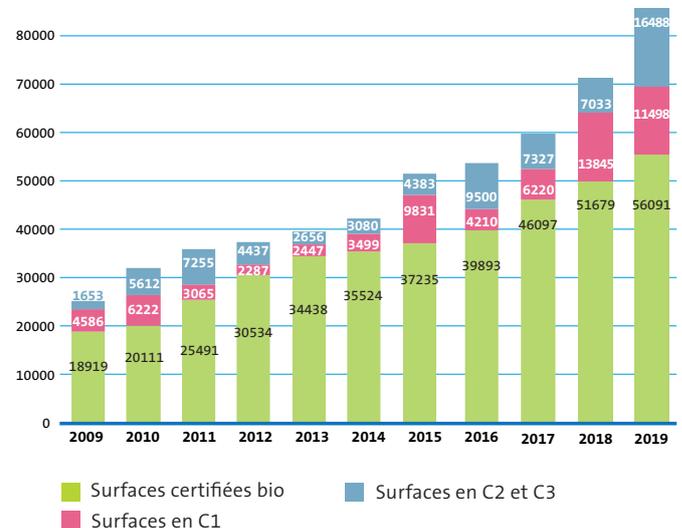
## LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE BIO - 2019

source Agence Bio



## ÉVOLUTION DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION - 2009/2019 (en ha)

source Agence Bio





## En 2019, le changement climatique s'est fait cruellement sentir

Cette année fut difficile pour chacun. Les conditions climatiques, rencontrées dès le printemps, ont mis à mal beaucoup de productions régionales. Le gel d'avril a fortement touché les productions viticoles et arboricoles qui, à cause d'un hiver doux, étaient déjà bien développées. Puis, la sécheresse a touché les prairies du sud de la région. Les élevages de bovins et d'ovins ont rapidement manqué de fourrages.

Beaucoup de ceux qui doutaient encore du changement climatique ont été troublés dans leur croyance, touchés par une réalité pourtant annoncée depuis de nombreuses années. Certains ont encore réagi en implorant plus de techniques, plus de traitements, plus de retenues d'eau. Pourtant, la démonstration d'une autre voie possible est tangible. Ceux qui ont choisi de convertir leur exploitation vers l'agriculture biologique n'ont pas seulement abandonné l'usage de produits chimiques de synthèse, ils ont radicalement transformé leur système de production. Ils ont construit un système plus résilient car plus autonome, moins dépendant de gros investissements et de grandes quantités d'intrants.

## La production régionale a suivi la croissance du marché

Le changement climatique n'est qu'un des enjeux auquel l'humanité doit faire face. On a pu observer nombre de citoyens s'emparer de la question, affirmant leurs choix au travers d'actes de consommation. Le marché de produits biologiques a connu une croissance à deux chiffres. Les politiques se sont emparées du sujet. Fin 2018, a été votée la loi EGalim imposant un minimum de 20% de produits biologiques en restauration collective. L'impact de cette loi s'est manifesté en 2019, interrogeant les gestionnaires et chefs de cantine d'établissements scolaires quant à la méthode pour parvenir à cet objectif.

Cet environnement favorable a profité au développement de l'ensemble de la filière biologique, tant en produits agricoles que transformés.

En Centre-Val de Loire, le nombre d'exploitations convertissant leur système est resté au niveau de la croissance nationale. Les cultures végétales sont restées très entreprenantes, hormis les PAM<sup>1</sup>. Les légumes secs confirmaient un ancrage d'avenir. Les cultures de légumes ont également maintenu leur cadence d'évolution. Les grandes cultures bio représentant plus de la moitié des surfaces certifiées bio et en conversion, la croissance globale des surfaces a été forte. Sur la période 2015-2019, elles représentaient 71% des surfaces bénéficiant des aides CAB et MAB<sup>2</sup>. Néanmoins, il existe encore de réels freins au développement de la bio dans notre région qui ne sont ni d'ordre technique, ni économique. Interrogeons-nous sur les raisons de ce retard.

À l'inverse, en maraichage la grande majorité des nouveaux installés, souvent issus d'un milieu non agricole, l'était directement en bio répondant ainsi à la demande des consommateurs. En viticulture, le vin bio a la cote auprès des consommateurs et la viticulture bio convainc de plus en plus de vignerons ! Et, bien que les metteurs en marché ont poussé le label HVE<sup>3</sup> – pourtant mal connu des consommateurs –, la croissance des surfaces bio viticoles a poursuivi son accélération.

Comme en 2018, la filière animale n'a pas montré son potentiel de développement hormis pour les filières lait et porc.

Globalement, on peut constater qu'en Centre-Val de Loire les objectifs

peu ambitieux affichés dans le PDR (programme de développement rural) sont dépassés. Et cela n'empêche pas notre région de stagner parmi les dernières du classement AB national. Pourtant leader en matière de productions en grandes cultures, elle pourrait briguer des ambitions bien supérieures.

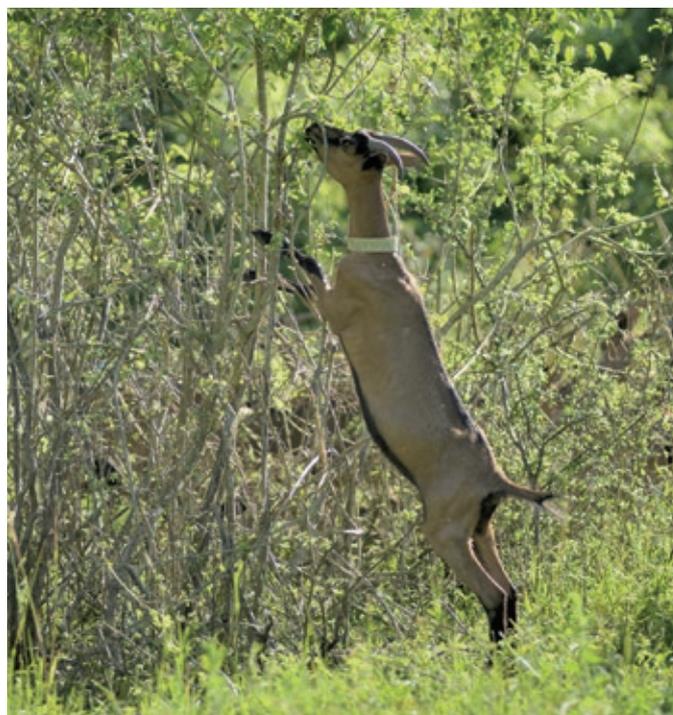
## La filière Aval est montée en puissance !

En 2019, ce sont 125 nouveaux opérateurs qui notifiaient une activité biologique et affirmaient une hausse globale de 18%. Ainsi on comptabilisait 812 opérateurs en Centre-Val de Loire dont 595 transformateurs, 206 distributeurs et 11 importateurs.

À contrario des années précédentes ce n'était pas la distribution qui consolidait les résultats annuels. En effet, les transformateurs et les distributeurs ont évolué à parts égales, soit un peu plus de 18% chacun. Dans le détail, seuls 32 nouveaux distributeurs se sont implantés (soit une moyenne d'à peine plus de 5 par département) et dont l'Indre-et-Loire bénéficiait du tiers des arrivées (+ 14 en 1 an). Par ailleurs, le Loir-et-Cher et le Loiret enregistraient respectivement 8 et 6 nouveaux distributeurs.

En regard, la filière des transformateurs s'est montrée très active avec l'arrivée de 91 nouvelles structures pour atteindre une progression record de 18%, presque 2 fois plus que durant l'année 2018. L'Indre-et-Loire, là encore, a bénéficié du quart de ces enregistrements (+ 29). Le Cher en notifiait tout de même 17 et le Loiret 14.

Il est très positif que de nouveaux transformateurs s'installent dans notre région, augurant de nouveaux débouchés pour la production et la structuration des filières. Pour autant, la région reste insuffisamment pourvue en transformateurs, offrant peu de débouchés locaux aux productions agricoles régionales.



1- PAM : plantes aromatiques et médicinales

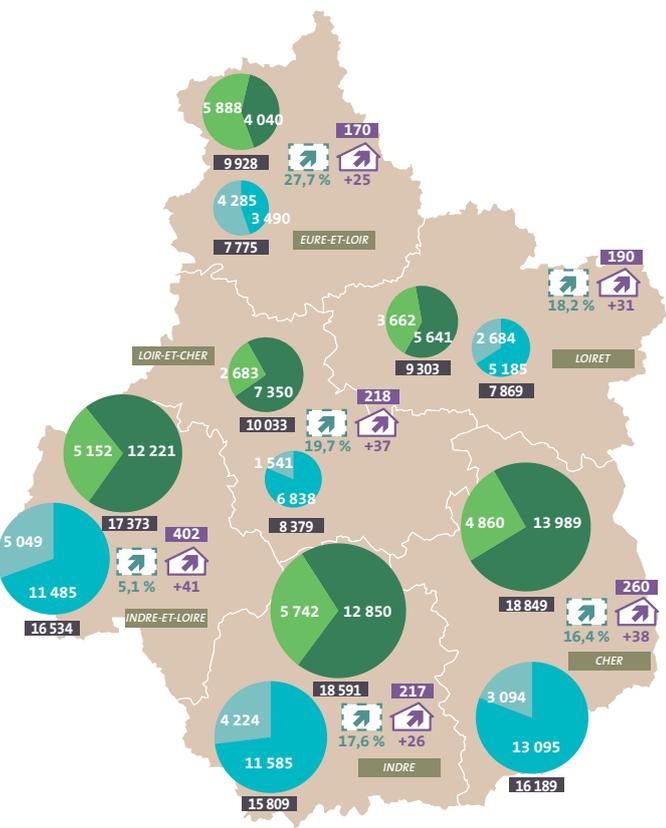
2- CAB : aide à la conversion en AB / MAB : aide au maintien en AB

3- Haute valeur environnementale

# Une progression globale de 15 % en département

Tous les départements ont témoigné d'une belle dynamique alimentée par de nombreux engagements en conversion. Seul l'Indre-et-Loire a progressé de façon plus mesurée, se comportant comme un territoire déjà bien engagé en agriculture biologique avec la plus forte part de SAU<sup>1</sup> régionale (plus de 5 %).

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019 (en ha)  
source Agence Bio



- Surfaces
- Certifiées bio 2018 (ha)
- En conversion 2018 (ha)
- Certifiées bio en 2019 (ha)
- En conversion en 2019 (ha)
- Surfaces bio et en conversion
- Évolution (surfaces)
- Nombre d'exploitations
- Évolution (exploitations)

**84 077 ha**  
certifiés bio et en conversion (+15,9%)

**1 457 exploitations**  
certifiées bio et en conversion (+15,7%)



## Le Cher toujours en tête des surfaces certifiées bio.

Fin 2019, 260 fermes étaient en bio (+ 38), représentant 13 989 ha, soit près de 25 % des surfaces certifiées bio de la région ! Avec 4 860 ha en conversion, on atteint presque 19 000 ha de surfaces cultivées en bio. Nul doute que nous allons frôler les 25 000 ha fin 2020.

La part de bio est devenue significative dans le Sancerrois (vigne et grandes cultures) et dans le sud du département (élevage et grandes cultures). Les grandes cultures sont plutôt réparties sur le pourtour de la Champagne Berrichonne.

Si les principales productions végétales étaient toujours les grandes cultures et les surfaces fourragères, la production de légumes a largement progressé en un an, avec 224 ha de surfaces bio fin 2019 (+ 24 %), permettant la création de nombreux emplois paysans. En complément de cette dynamique de conversion, des initiatives concrètes ont vu le jour, comme la mutualisation de matériel entre maraichers bio (création d'une CUMA maraîchage).

Les cheptels de vaches laitières et de truies ont quasiment doublé avec 309 vaches contre 177 et 292 truies contre 154. Chèvres, poulets de chair et ruches ont augmenté respectivement de 63 %, 73 % et 76 %. Avec 1 294 ruches, l'apiculture a confirmé la dynamique de 2018. Au niveau de l'aval, le nombre de transformateurs est passé de 42 à 59 et celui des distributeurs est resté équivalent.

De nombreuses actions de sensibilisation ont eu lieu grâce à l'association BioBerry, en étroite collaboration avec le GABB18, ce qui permet de développer la demande et de conforter les débouchés.

Les marchés bio et locaux organisés tout au long de l'année ont connu une fréquentation remarquable (plus de 1 000 visiteurs à la Journée bio de printemps à la ferme). Le Défi Familles à Alimentation Positive, programme d'accompagnement vers une consommation bio sans augmentation du budget, de l'Agglomération de Bourges a été renouvelé, touchant ainsi une trentaine de foyers.

1- SAU : surface agricole utile



• GABEL 28 •  
Les Agriculteurs BIO d'Eure-et-Loir

## Le développement de la bio a été marqué en Eure-et-Loir.

Comme ces dernières années, la vague de conversion était toujours bien présente en Eure-et-Loir, en 2019. Après une forte hausse des surfaces en conversion en 2018, 2019 a maintenu le rythme avec une évolution de 27,8% des surfaces bio et en conversion. C'était la plus forte progression de surfaces en Centre-Val de Loire. Cette augmentation s'explique surtout par les surfaces en conversion passées de 4 285 hectares en 2018 à 5 888 ha en 2019, soit 38% de plus. Ces conversions concernaient en majorité de grandes exploitations. En conséquence, le nombre d'exploitations a augmenté plus modérément (+ 17,2% en un an).

Ces nouvelles conversions ont permis de dépasser les 2% (exactement 2,2%) de la SAU bio et en conversion du département !

Fidèle à son terroir historique, le grenier de la France est resté dominé par la production végétale, en particulier les céréales. En 2019, les principales cultures, en bio comme en conversion, étaient les céréales (53% de la SAU bio) suivies des cultures fourragères, indispensables à la rotation équilibrée des céréales, (16%) puis des protéagineux (8%). La culture des légumes frais a également augmenté, elle représentait 4% de la SAU bio, fin 2019. Les légumes secs et les plantes aromatiques et médicinales se sont développés dans une moindre mesure. Enfin, quelques conversions en production de fruits ont été observées.

L'élevage, peu présent en Eure-et-Loir, était toujours dominé par la production d'œufs et de poulets de chair, dont le cheptel de poules pondeuses équivalait au deuxième plus important de la région. Alors que l'élevage laitier stagnait et la production de vaches allaitantes augmentait timidement, l'élevage ovin a connu, lui, une remarquable évolution de 68% de têtes supplémentaires en 2019. Un essor constaté au sein des adhérents désireux de diversifier les productions de leurs exploitations.

La production bio augmentant, les filières bio se sont structurées avec l'installation de 10 transformateurs sur le département. À contrario, aucun nouveau distributeur en un an.

L'essor du bio étant constant en Eure-et-Loir avec la conversion de grandes fermes céréalières et le développement de l'élevage ovin, des projets de construction de filière et de transformation à la ferme se développent de plus en plus sur le territoire, qui pourraient soutenir cette dynamique de croissance en 2020.



• GDAB 36 •  
La BIO de l'Indre

## L'Indre développe son territoire bio de manière pérenne.

L'Indre a poursuivi son développement bio en stabilisant le nombre de fermes converties. En un an, 26 fermes se sont engagées, en 2018 le département en recensait 25. Fin 2019, l'Indre totalisait

217 fermes bio.

Les surfaces certifiées biologiques ont augmenté de 11% entre 2018 et 2019 atteignant 12 850 ha. En y ajoutant les surfaces en conversion, les surfaces s'élevaient à 18 591 ha soit une évolution de 17,6% par rapport à 2018. Aujourd'hui, la part de surfaces certifiées est de 4,2% sur la SAU totale du département. Celui-ci conserve ainsi sa 3<sup>e</sup> place régionale en surfaces certifiées.

Une grande part des surfaces certifiées et en conversion du département était soit des parcelles en grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux) soit des prairies. En 2019, les surfaces en fruits et en PPAM qui étaient en cours de conversion ont été certifiées. Ainsi, ces deux productions doublient leurs surfaces bio.

La production animale de l'Indre reste leader régional en bovin et ovin viande. Deux filières se sont particulièrement développées : le cheptel caprin a augmenté significativement passant de 402 à 729 chèvres (soit plus de 80%) et le nombre de ruches de 807 à 1 359 entre 2018 et 2019 (+ 66 % environ). En outre, les filières volailles de chair et poules pondeuses ont sensiblement décliné. Pour la filière aval, l'évolution de transformateurs est restée similaire à 2018. En un an, 9 transformateurs supplémentaires portaient leur nombre à 50 auxquels s'ajoutaient 3 nouveaux distributeurs soit un total de 15 fin 2019.

Côté circuits courts, une nouvelle AMAP s'est créée dans le nord du département.

Les conversions progressent mais dans une moindre mesure par rapport aux années 2016-2017 où l'on avait pu observer une vague de conversions de fermes céréalières. Aujourd'hui, l'Indre observe une réelle dynamique en installation maraîchère. En 2021, il semblerait que les exploitations de polyculture-élevage soient de nouveau les candidates numéro un de la conversion compte tenu des sollicitations actuelles. À confirmer dans les prochains mois.



GABBTO  
Les Agriculteurs Bio de Touraine

### Plus de 400 fermes bio en Indre-et-Loire !

Avec 41 nouvelles exploitations bio en 2019, le département dénombrait, 402 fermes au total (+ 11,4% par rapport à 2018). En l'espace de trois ans, le nombre de fermes bio a bondi de 35% (elles étaient 298 en 2016).

Si l'Indre-et-Loire était en tête des départements en nombre d'exploitations bio, ce n'était plus le cas du point de vue des surfaces. Avec 17 373 ha (certifiés et en conversion), le département se plaçait en troisième position, après le Cher et l'Indre. En revanche, l'Indre-et-Loire marquait une nette baisse des surfaces C1 : les conversions ont en effet marqué une pause après une année exceptionnelle en 2018. Ainsi, le département dénombrait 930 ha en première année de conversion quand le Cher en comptabilisait plus de 3 000.



Le salon Biotyfole a pris ses quartiers d'été dans les Caves Peintes de Chinon le 30 juin 2019.

Au niveau des productions végétales, les surfaces de PPAM, légumes frais, vignes et prairies ont progressé en 2019. Par exemple, les PPAM ont vu leurs surfaces augmenter de 2 à 11 ha, ce qui témoignait de la dynamique d'installation dans ce domaine sur des exploitations de petite taille. Les grandes cultures représentaient toujours la majorité des surfaces conduites en AB (39%), venaient ensuite les cultures fourragères (28%) puis les vignes (13%).

La filière aval a poursuivi son développement en 2019, avec 29 transformateurs et 14 distributeurs de plus en un an (respectivement + 22% et + 28% en un an).

Enfin, l'attrait des consommateurs pour les produits bio ne s'est pas démenti et ces derniers pouvaient compter sur une filière bio diversifiée pour se fournir en fruits, légumes, céréales, pain, viande, fromages et vins délicieux. Les amateurs de vins bio de Touraine ont pu célébrer, en novembre 2019, les 10 ans du salon Biotyfole. Pour consacrer le succès de ce salon, qui témoigne de la dynamique de la filière viticole bio, une toute nouvelle édition a vu le jour le 30 juin à Chinon. Cet événement associant salon des vins et marché de producteurs, « Biotyfole prend ses quartiers d'été », s'est tenu dans les somptueuses Caves Peintes et a tenu toutes ses promesses au vu du succès rencontré.



GABLEC 41  
Les Agriculteurs Bio de Loir-et-Cher

### En Loir-et-Cher, la vigne et les grandes cultures bio ont gagné du terrain !

Entre 2018 et 2019, le Loir-et-Cher a vu ses surfaces certifiées bio augmenter de 7,9% et son nombre d'exploitations passer à 218 fermes, soit une évolution constante ces 3 dernières années. Et cela pour toutes

les productions. C'était toujours 1/3 des surfaces régionales de légumes frais qui se situait dans le Loir-et-Cher grâce à la présence d'opérateurs de la filière et de groupements de producteurs bien implantés.

L'année 2019 était aussi marquée par une évolution de 77% de surface en conversion (C1, C2, C3), le plus fort taux de la région. Ces conversions concernaient les grandes cultures, avec notamment les surfaces de légumes secs qui ont doublé (138 ha contre 63 ha en 2018), ainsi que la vigne, qui représentait 1/5<sup>e</sup> des surfaces régionales viticoles. Cette évolution s'expliquait par la certification des surfaces entrées en conversion des deux années précédentes (2017 et 2018).

Concernant l'élevage, le nombre de têtes était en baisse pour l'ensemble des filières, excepté pour les cheptels de vaches laitières et poulets de chair. La plus marquante était la baisse de 14 370 poules de la filière œuf. Pourtant, encore en 2019, la moitié des poules poudeuses de la production régionale était représentée par le seul département du Loir-et-Cher.

Au cours de l'année 2019, 6 fermes ont initié leur conversion, principalement en productions céréalières, dont 2 en maraîchage. L'intérêt pour les grandes cultures bio était toujours grandissant, en témoignait le fort taux de participation lors des tours de plaine, tout au long de l'année 2019. Beaucoup de porteurs de projet à l'installation se trouvaient en espace test via la BGE et l'ARDEAR, partenaires essentiels sur l'installation. Les productions concernées étaient majoritairement le maraîchage, mais aussi les PPAM et la production de pâtes alimentaires.

En un an, ont été comptabilisés 8 distributeurs et 12 transformateurs supplémentaires. En termes de circuits courts, le département comptait toujours une dizaine d'AMAP. Un nouveau magasin de producteurs 100% bio a vu le jour à Naveil à l'automne dernier. Il regroupe 11 associés producteurs du Vendômois et du Perche, comme des producteurs apporteurs du Loir-et-Cher et des départements limitrophes. Les attentes de certaines collectivités en produits bio ont été grandissantes, notamment pour fournir les cantines scolaires en fruits, légumes et produits laitiers bio locaux, ce qui a constitué des débouchés pour de nouveaux installés et convertis bio.

En 2020, plusieurs exploitations en grandes cultures, en viticulture, et en élevage laitier devraient s'engager en mode de production biologique. En filière laitière c'est notamment l'effet levier des opérateurs territoriaux qui développent leur offre bio : la laiterie de Verneuil et la laiterie Bel qui veut développer une collecte bio. Enfin, d'ici 2020, une dizaine d'installations devraient se concrétiser en polyculture-élevage, maraîchage et poules poudeuses ou encore fleurs coupées, petits fruits et PPAM. En toute logique, les surfaces bio et en conversion devraient donc poursuivre une belle progression.



• GABOR 45 •  
Les Agriculteurs bio du Loiret

## Consolider les fermes bio en nombre croissant et encourager la diversité des productions : une finalité du GABOR dans un contexte changeant.

La tendance globale de forte croissance de la bio ne se démentait pas en 2019 dans le Loiret : avec 190 fermes bio, elles bondissaient de 19,5% par rapport à 2018. Les surfaces converties en 2019 (C1), affichaient cependant une baisse de 29% (concernant surtout les oléagineux), laissant penser que le nombre croissant de fermes bio concernait surtout des exploitations de petite taille, la plupart en maraîchage diversifié. Si cette tendance rassurait sur la création d'emplois non délocalisables dans nos territoires, et celle de dynamiques locales au travers des circuits courts, il faut cependant rester vigilant quant à l'accompagnement des conversions des fermes céréalières de grande taille, qui, sans doute affaiblies par des années climatiquement et économiquement difficiles, ont hésité à passer en bio. Quoi qu'il en soit, et au vu des vagues de conversion des années précédentes, les surfaces totales (AB, C1 C2 C3) ont bondi de +36% entre 2018 et 2019. C'est pourquoi les gros volumes récoltés en C2 n'ont pas toujours trouvé ni la filière ni le prix attendu, questionnant encore davantage les agriculteurs réfléchissant à la conversion.

La SAU bio loirétaine a augmenté de près de 10%, dépassant ainsi la croissance moyenne régionale, et portant sa part dans la SAU départementale à 2,6% (elle est de 3,6% en Centre-Val de Loire).

Côté productions animales, la tendance à la désaffection pour les métiers d'élevage s'est encore confirmée en 2019, fragilisant l'autono-

mie alimentaire de notre département. Tandis que le nombre de vaches allaitantes stagnait, celui des vaches laitières chutait de 27%, celui des chèvres de 54%, en lien probable avec les départs à la retraite d'agriculteurs dont les troupeaux n'ont pas été repris. Avec 410 ruches bio (-6%), le cheptel loirétain a souffert du manque de zones de butinage autorisées en AB.

Les élevages de volailles bio se sont développés modérément (+5% en chair, +8% en poules), traduisant la plus grande facilité à créer ce type d'atelier que des ateliers de ruminants. En revanche le cheptel de brebis allaitantes témoignait d'une croissance de +173%! Au vu des faibles effectifs initiaux, l'introduction d'un troupeau de grande taille sur une ferme a en effet fait bondir les statistiques.

Côté aval de la filière bio, transformateurs et distributeurs sont de plus en plus nombreux, avec respectivement 145 (+10,7%) et 47 (+14,6%) entreprises.

Ainsi, l'engouement des citoyens pour la production bio locale, les demandes croissantes des collectivités pour ce type d'approvisionnement, ainsi que la nature de la dynamique d'installation et de conversion des fermes, doivent nous sensibiliser au nécessaire soutien à la diversification des productions bio. Les enjeux sont multiples, de l'autonomie alimentaire du territoire au respect de son environnement, de la logique agronomique au besoin de circuits courts de proximité comme des filières longues, de la création d'emplois au bien-être animal.



# La filière légumes bio a été plus timide en 2019

Certes, les surfaces légumières bio régionales ont observé une progression de plus de 14 %, cependant c'est deux fois moins qu'en 2018. Bilan, le Centre-Val de Loire retrouvait la 8<sup>e</sup> place du classement national, occupée en 2017.

## Nombre record de nouvelles exploitations !

Au cours de l'année 2019, 66 nouvelles fermes se sont notifiées, une augmentation en nombre jamais connue au cours des 10 dernières années. Le taux de progression annuelle dépassait les 21% – bien au-delà de la moyenne française de 12% –, pour atteindre un total de 378 exploitations. Les départements ayant enregistré le plus grand nombre de notifications ont été l'Eure-et-Loir (+14) et l'Indre-et-Loire (+16), et la dynamique était bien présente dans l'ensemble des territoires.

## Les surfaces en conversion n'ont pas fait recette

En 2019, 2 133 ha étaient dédiés à la culture de légumes bio en Centre-Val de Loire. La baisse des engagements de surfaces en conversion a pesé sur le résultat d'évolution annuelle, soit 14,3% alors qu'en 2018 les surfaces avaient progressé de 33,8%! En effet, les hectares certifiés bio progressaient, à eux seuls, de 21%.

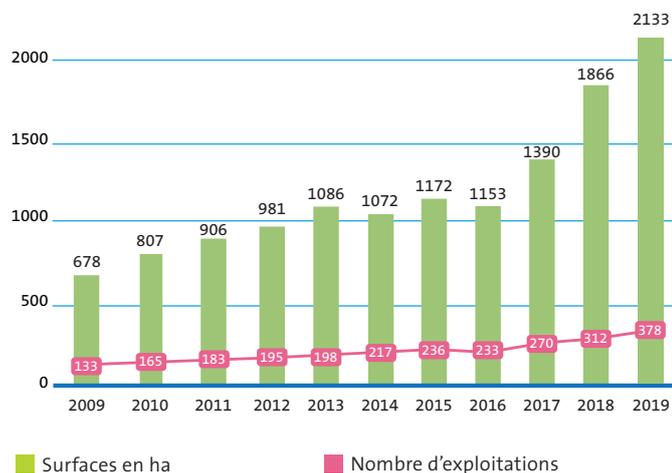
Un tiers des surfaces de légumes bio se situaient toujours dans le Loir-et-Cher. Les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir étaient presque à jeu égal avec l'équivalent de 20% chacun des surfaces régionales. Peut-être que les cartes de répartition de la surface légumière bio régionale seront rebattues dans les prochaines années!

Paradoxalement, l'essor des surfaces bio et en conversion de légumes frais a bénéficié plus fortement aux territoires moins représentatifs de cette culture. L'Indre-et-Loire affichait près de 39% d'augmentation et le Cher 26%.

Concernant les principaux légumes de plein champ cultivés en région, la pomme de terre reste en tête avec une progression d'un tiers de ses surfaces suivie par les haricots verts et les courges (+37% des surfaces vs 2018) qui passaient devant les oignons dont les surfaces sont en légère baisse. L'évolution la plus significative concernait la culture de carottes jusqu'à alors limitée en région. Ses surfaces ont augmenté de 68% entre 2018 et 2019 pour atteindre 64 ha.

## ÉVOLUTION DES SURFACES MARAÎCHÈRE ET LÉGUMIÈRE DE PLEIN CHAMP, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



## Les légumes bio, une culture délicate

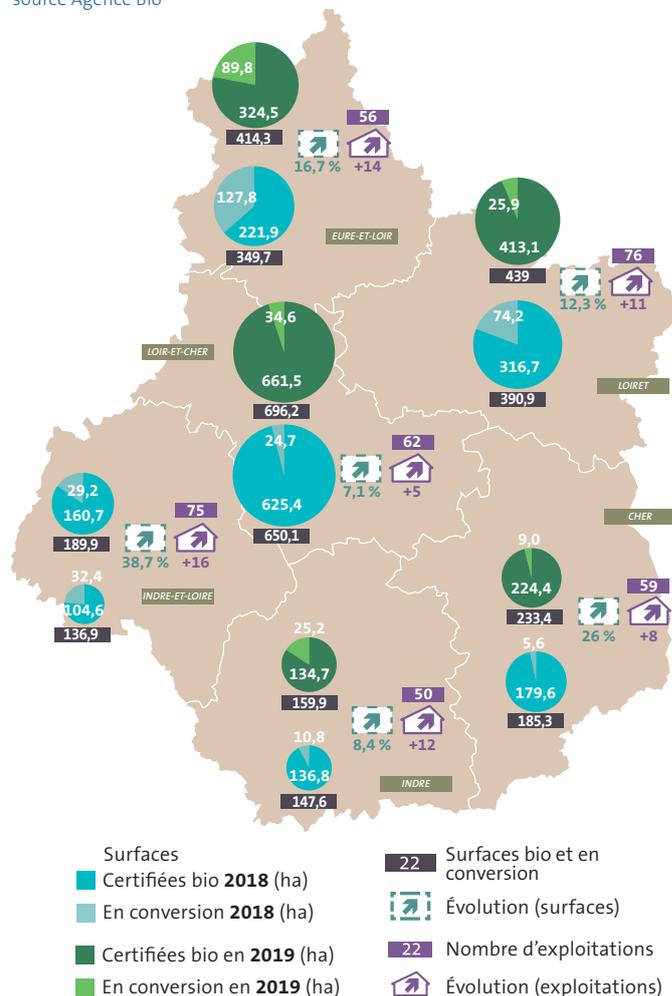
La production de légumes, tant en surfaces maraîchères qu'en surfaces de plein champ requiert une expertise technique, garante de la bonne conduite et de la réussite de la récolte, et l'accompagnement s'avère être un atout supplémentaire. L'adaptation aux changements climatiques constitue un nouvel enjeu pour les années à venir, avec notamment la préservation de la ressource en eau.

C'est d'ailleurs la vocation du premier Plan Bio régional 2020-2022 du Centre-Val de Loire : développer un pôle d'excellence du végétal bio en région dont les objectifs sont de consolider la filière maraîchage et légumes de plein champ et d'accompagner l'émergence de la filière légumineuses.

**378** fermes (+21,2%)  
**2 133 ha** certifiés bio  
 et en conversion (+14,3%)

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET LÉGUMIÈRE DE PLEIN CHAMP, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019 (en ha)

source Agence Bio





## La contractualisation, gage d'équilibre de la filière

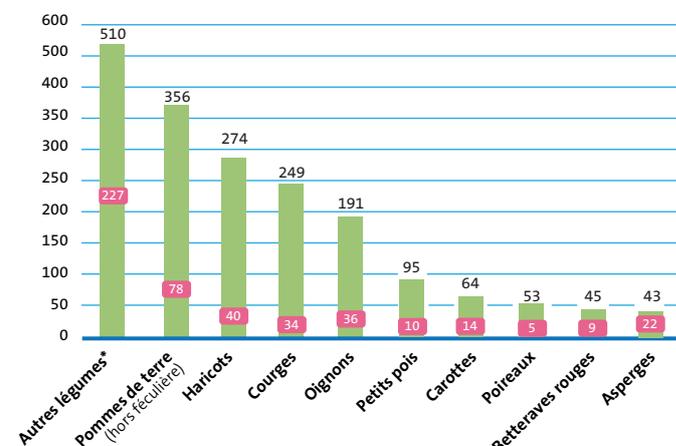
En Centre-Val de Loire, la production de légumes de plein champ a globalement été satisfaisante en 2019 malgré des épisodes de canicule au cours de l'été et ce, grâce à l'irrigation. L'année 2019 a été marquée par une moindre évolution de la production de légumes en région comparée à 2018 alors que la croissance du marché national de légumes frais était supérieure : +15% en 2019 vs +11% en 2018. Sans doute faut-il y voir une concurrence accrue de la part d'autres régions. Cette augmentation des volumes de production a été notamment ressentie pour la carotte bio à l'automne 2019. L'engagement de producteurs opportunistes sans réels débouchés vers une filière manquant de structuration a été incriminé dans cette saturation temporaire du marché. Il est donc important de rappeler que la contractualisation est plus que jamais nécessaire afin de conserver des prix rémunérateurs et de ne pas déstabiliser les filières. La filière pomme de terre bio est à ce titre exemplaire car les volumes contractualisés sont estimés, selon le CNIPT, entre 60 et 80% du marché. Si les surfaces régionales des principaux légumes cultivés en plein champ ont continué d'augmenter en 2020, le marché national du légume frais semble plus cahotique en raison de la crise sanitaire de la covid-19. En effet, les baromètres du marché des fruits et légumes bio montrent qu'après s'être particulièrement développés en avril en raison du confinement (consommation à domicile), les achats se sont rapprochés de leur niveau 2019 au troisième trimestre 2020. À noter, cependant, que les ventes de fruits et légumes bio durant le confinement ont augmenté à une vitesse

moins rapide que celles des fruits et légumes conventionnels. Par ailleurs, les légumes bio en conserve ont aussi bénéficié du confinement et à un niveau nettement supérieur à celui de la moyenne de l'épicerie salée. Pour l'heure, les bouleversements se font principalement ressentir selon les circuits de distribution. Les achats ont particulièrement progressé sur internet, en enseigne de proximité et en vente directe. À l'inverse, les ventes ont notablement diminué sur les marchés, chez les primeurs et dans les supermarchés. Une baisse plus modérée a également été observée en magasins bio.

Alors qu'une baisse de croissance du marché bio semble se profiler en 2020, il est probable que les surfaces de légumes bio connaîtront une évolution plus modérée en Centre-Val de Loire, en 2021.

## RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET LÉGUMIÈRE DE PLEIN CHAMP, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2019

source Agence Bio



■ Surfaces en ha en 2019 ■ Nombre d'exploitations en 2019

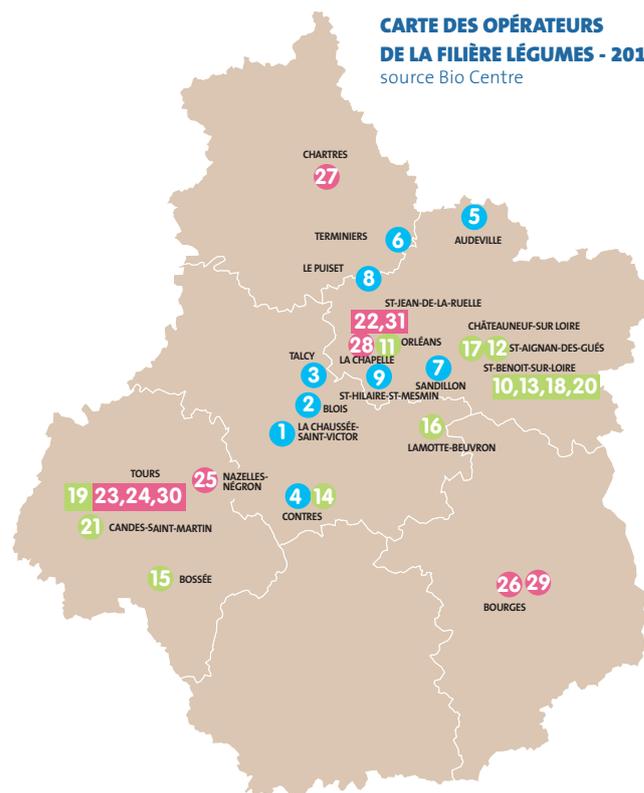
\*Dont maraîchage diversifié sous abris ou de plein champ

1	AXÉRÉAL ÉGUMES	pomme de terre, asperge verte
2	VAL BIO CENTRE	légumes divers
3	FERME DE LA MOTTE	ail, oignon, échalote, carotte, courges, betterave potagère, pomme de terre
4	BIO CENTRE LOIRE	légumes divers
5	BEAUCE CHAMPAGNE OIGNON	ail, oignon, échalote, carotte
6	FERME DES ARCHES SA	ail, oignon, échalote
7	KULTIVE	carotte, légumes divers
8	POMM'ALLIANCE BEAUCE	pomme de terre
9	SAVOIR VIVRE	légumes divers
10	ROCAL SA	betterave potagère
11	ETS MAINGOURD	légumes de conserve
12	ALLAIRE DANIEL SA	betterave potagère, maïs doux
13	BTG BOUTHEGOURD	betterave potagère
14	AGROPAUL	légumes 4° gamme
15	BIOFOOD TOURAINE	légumes traiteurs
16	FESTINS DE SOLOGNE	légumes traiteurs
17	LES CRUDETTES	salade 4° gamme
18	BABY	betterave potagère
19	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE	légumes 4° gamme
20	EURO 5	pomme de terre
21	CONSERVIERE DE TOURAINE	tartinades, soupes, légumes cuisinés
22	MAG FRUITS	
23	TOURAINE PRIMEURS	
24	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE	
25	VALIFRUIT	
26	COLOM&ALBERTI	
27	MARCO DANIELOU	
28	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
29	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
30	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
31	TERNAO	

- Coopératives / autres collecteurs
- Transformateurs
- Grossistes

## CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE LÉGUMES - 2019

source Bio Centre



# Le maraîchage bio, toujours le vent en poupe

Plébiscitée par les consommateurs en vente directe, la production maraîchère a maintenu son rythme d'expansion en Centre-Val de Loire.

## 24 nouvelles fermes maraîchères en un an !

L'année 2019 s'est caractérisée par une bonne vitalité de la filière avec l'essor à la fois des volumes vendus en vente directe et du nombre de fermes installées. Le marché régional des fruits et légumes bio en vente directe, peu tendu, a permis le développement des exploitations et le démarrage commercial serein des nouvelles installations. Le marché de gros et demi-gros a été très porteur avec, là aussi, une hausse de la demande en produits de la gamme traditionnelle.

Aussi, le nombre de fermes en maraîchage bio a encore progressé, évoluant de 211 à 229 fermes fin 2019 (soit + 8,5 %). Cette hausse a été notamment le fait de créations d'une vingtaine de fermes (dont 6 installations dans le Cher et le Loiret et 5 en Indre-et-Loire). En parallèle, l'engouement de conversion s'est confirmée avec l'engagement de 2 fermes maraîchères. Par ailleurs, les conseillers en maraîchage de Bio Centre estimaient à environ 340 ha la surface cultivée en maraîchage bio, dont 40 ha sous serre.

« En 2019, la dynamique d'installation était toujours élevée », constate Eva Carriço, conseillère maraîchage de Bio Centre, spécialisée dans l'accompagnement des projets émergents. « Une grande diversité caractérise ces projets, tant au niveau des systèmes de culture que des objectifs personnels. J'ai aussi observé la féminisation du métier », complète-t-elle. « En 2019, 36% de femmes pilotaient les exploitations maraîchères bio régionales. »

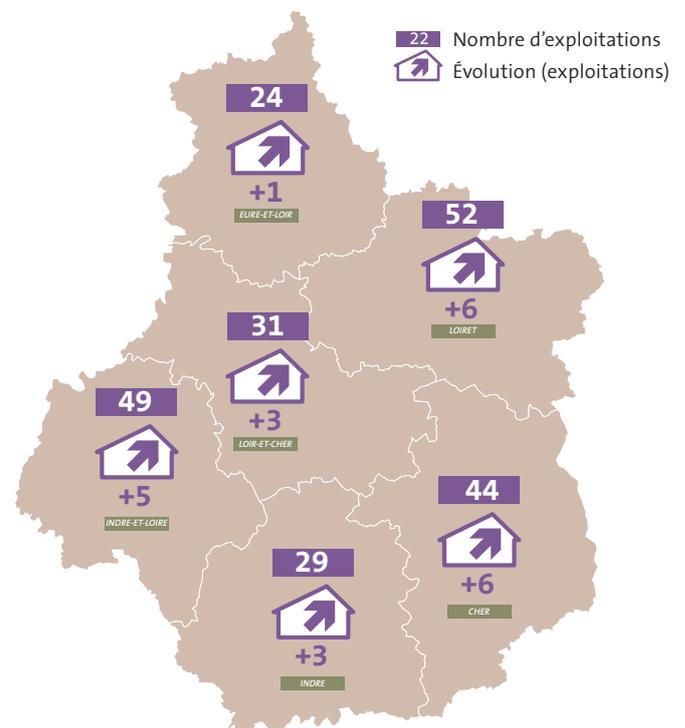
« Les chiffres masquent une très grande hétérogénéité des systèmes », témoigne Édouard Meignen, lui aussi conseiller maraîchage à Bio Centre. « Depuis quelques années, pour répondre à la demande croissante, des fermes ont augmenté leur surface, tandis que les installations sur des surfaces inférieures à 1 hectare étaient en nette augmentation. Du point de vue technique, les mirages souvent idéalistes associés à la permaculture semblaient s'étioler. Par contre, une tendance de fond pour la limitation du travail de sol et la couverture permanente des sols, nécessite l'adaptation de l'accompagnement individuel et collectif des paysans, ainsi que l'acquisition de nouvelles références. »

La diversification des ateliers restait un axe fort, avec des fermes de plus en plus éloignées du traditionnel schéma maraîcher. L'endive, produit phare, a poursuivi son développement et, en 2019, près de 40 fermes forçaient de l'endive bio pour un volume de production estimé à 16 t, soit une progression de 130%.

**229** fermes (+ 8,5 %)  
**dont 24** installations en 2019

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES 2019

source Bio Centre



« Le principal frein au développement est l'approvisionnement en racines d'endive. Un travail de relocalisation de la production des racines se profile grâce à 3 céréaliers du Centre-Val de Loire. Ils pourraient dynamiser cette jeune filière et lui donner plus de cohérence dans une logique de territoire et de réseau », témoigne Édouard Meignen, en charge de la centralisation de l'approvisionnement pour les maraîchers régionaux.



## 1<sup>ER</sup> GRAND FESTIVAL DU MARAÏCHAGE BIO EN CENTRE-VAL DE LOIRE

POUR RÉPONDRE À L'ENJEU FORT DU PARTAGE D'EXPÉRIENCE, BIO CENTRE A ORGANISÉ LES 12 ET 13 MARS 2019 LE PREMIER GRAND FESTIVAL DU MARAÏCHAGE BIO RÉGIONAL. CE FESTIVAL A ÉTÉ INSTALLÉ SUR LA FERME D'ERIC GUILLONNEAU À CHAON (41), AVEC POUR THÉMATIQUE PRINCIPALE LES MICRO-FERMES MARAÎCHÈRES. 200 PRODUCTEURS ET PORTEURS DE PROJET ONT PU PARTICIPER, DURANT DEUX JOURS, AUX TRANSFERTS D'EXPÉRIENCES ET SAVOIR-FAIRE AU TRAVERS DE TABLES RONDES, CONFÉRENCES ET DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIEL.

ORIGINALITÉ DE L'ÉVÉNEMENT, LE PÔLE DÉMONSTRATION MÉLAIT PRÉSENTATIONS DES FABRICANTS-DISTRIBUTEURS ET TÉMOIGNAGES DE PRODUCTEURS-UTILISATEURS. POUR CENTRER CETTE APPROCHE SUR L'EXPERTISE DES MARAÎCHERS ET MARAÎCHÈRES DU RÉSEAU, LA MOITIÉ DES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTÉS ÉTAIENT APPORTÉS PAR LES PAYSANS.

# Après une année record, le Centre-Val de Loire a poursuivi l'expansion des grandes cultures

En 2019, dans la lignée nationale, et après la vague de conversions connue en 2018, la région marquait une baisse. Néanmoins, elle clôturait sur un bilan annuel très honorable. De plus, les nouveaux hectares enregistrés en 1<sup>re</sup> année de conversion restaient à de bons niveaux.

## Une croissance plus modérée en 2019, néanmoins satisfaisante

En 2019, le nombre d'exploitations de grandes cultures bio régionales a progressé de 11% grâce à l'arrivée de 66 fermes (deux fois moins qu'entre 2017 et 2018) et atteignait un total de 668 exploitations. Comme annoncé dans la précédente édition des chiffres de la bio, les conversions en grandes cultures ont chuté en 2019, comparées à l'envolée de 2018. Malgré le ralentissement, la région affichait une hausse globale de 16,5% des surfaces bio et conversion et frôlait les 40000 hectares. Les nouveaux engagements de conversion étaient encore nombreux, plus de 7500 ha, et l'ensemble des surfaces en cours de conversion (17660 ha) représentait plus d'un tiers des surfaces totales soit un taux de progression de 37%.

Le Centre-Val de Loire a conservé sa 7<sup>e</sup> place au classement national. Les grandes cultures bio représentaient, fin 2019, 2,4% de la surface régionale.

Au niveau des départements, l'Indre-et-Loire qui avait connu une année 2018 très fructueuse en termes de conversion, n'a pas renouvelé cet engouement. Le département accusait même une légère baisse du nombre de fermes et de surfaces. Les autres départements ont produit des taux de croissance non négligeables. Le Loir-et-Cher en tête – bien qu'il soit le département le moins représentatif de cette production – avec +30% des surfaces bio et en conversion et la notification de 18 nouvelles fermes. Le Loiret et l'Indre ont progressé quasiment sur un même plan : 14 nouvelles fermes et +25% de surfaces bio et en conversion pour le premier, le second affichant 15 fermes et 23% d'hectares supplémentaires. Le Cher a enregistré une hausse moins élevée, +18% de surfaces et 10 exploitations de plus, toutefois il conservait sa place de leader des surfaces de grandes cultures bio régionales en regroupant le quart de celles-ci. Enfin, l'Eure-et-Loir est resté très entreprenant avec l'ajout du plus grand nombre d'hectares à son actif : quasi 1500 ha de plus en un an, soit le quart des nouvelles surfaces bio et en conversion à lui seul, moyennant la notification de 13 exploitations supplémentaires.

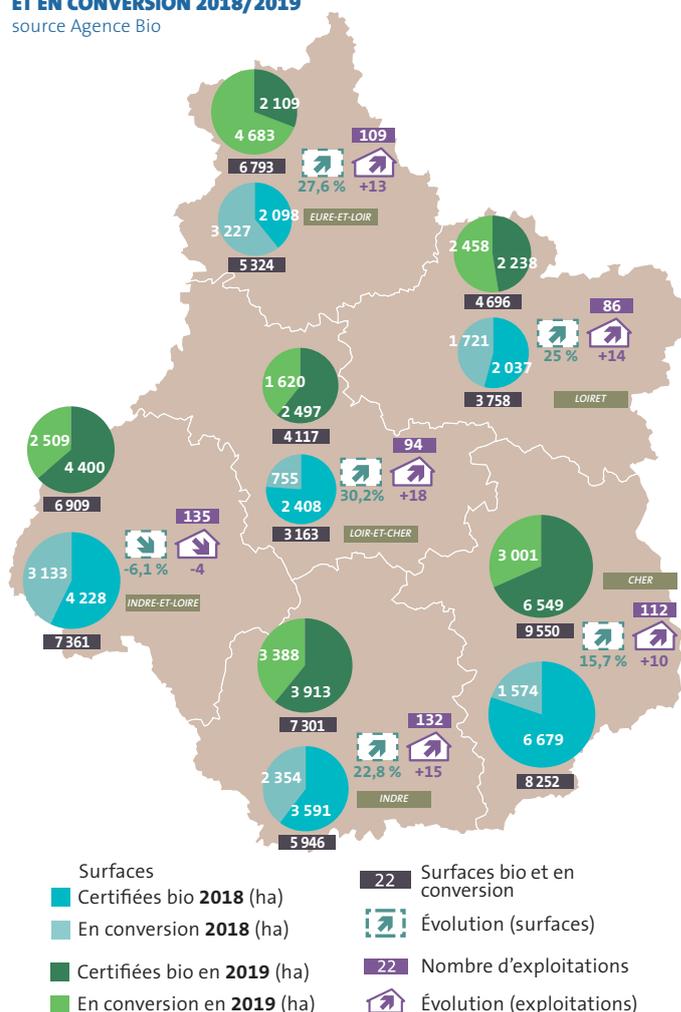
Les productions émergentes qui ont significativement progressé entre 2018 et 2019 ont été le sorgho avec 500 ha en 2019 (+69%), le pois chiche avec 184 ha (+142%) et la betterave sucrière (au stade d'essais en 2018) qui atteignait 100 ha fin 2019.

La campagne 2019-2020 était caractérisée par de bonnes récoltes et des volumes de collecte en forte hausse à l'échelle nationale : +68% pour les céréales bio et C2, +40% pour les oléagineux et +90% pour les protéagineux.

Au regard de l'augmentation de la demande origine France par la meunerie et malgré l'augmentation des volumes, le prix du blé tendre n'a pas faibli. Cette disponibilité a permis de réduire les importations (-36%) et d'augmenter les ventes à l'export. En revanche, l'afflux de C2 – tant en céréales qu'en protéagineux (pois et féverole) – a entraîné la baisse des prix, voire un déclassement en conventionnel quand ces volumes n'étaient pas engagés auprès d'un organisme stockeur.

**668** fermes (+11%)  
**39 366 ha** certifiés bio  
 et en conversion (+16,5%)

**ÉVOLUTION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES BIO, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019**  
 source Agence Bio

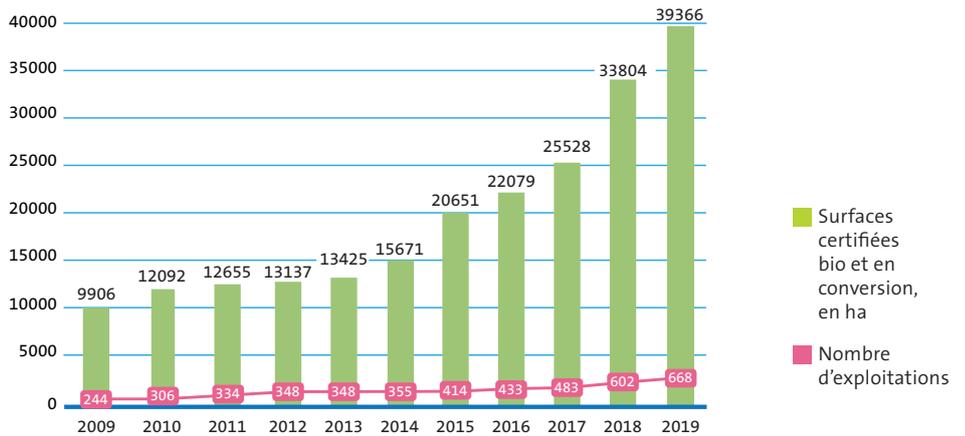


## IMPACT DE L'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE SUR LES PROTÉAGINEUX

L'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE DE L'ALIMENTATION DES MONOGASTRIQUES PRÉVUE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 MAIS FINALEMENT REPORTÉE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022, PRÉVOIT LES MODIFICATIONS SUIVANTES : LA PART DE C2 S'ABAISSÉ DE 30 À 25% DANS L'ALIMENT ET LA DÉROGATION AUTORISANT 5% D'ALIMENTS CONVENTIONNELS CHEZ LES ANIMAUX ADULTES EST SUPPRIMÉE. LA SUPPRESSION DES CONCENTRÉS PROTÉIQUES CONVENTIONNELS A INCITÉ UN CERTAIN NOMBRE DE FABRICANTS D'ALIMENT DU BÉTAIL À AUGMENTER LE TOURTEAU DE SOJA DANS LA FORMULATION AU DÉTRIMENT DU POIS ET DE LA FÉVEROLE. CETTE ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION A EU POUR CONSÉQUENCE DÈS 2020 DE RÉDUIRE LES EMBLAVEMENTS EN POIS ET FÉVEROLE EN FAVEUR DU SOJA. FINALEMENT, MÊME AVEC UN REPORT DE STOCK IMPORTANT DES PROTÉAGINEUX EN FIN DE CAMPAGNE 2019-2020, LA CRAINTE D'UN SURPLUS DE POIS ET DE FÉVEROLE A ÉTÉ ÉCARTÉE EN RAISON DES MAUVAISES RÉCOLTES 2020. MAIS L'AVENIR DU POIS ET DE LA FÉVEROLE DANS LES ASSOLEMENTS RESTE INCERTAIN POUR LES ANNÉES À VENIR.

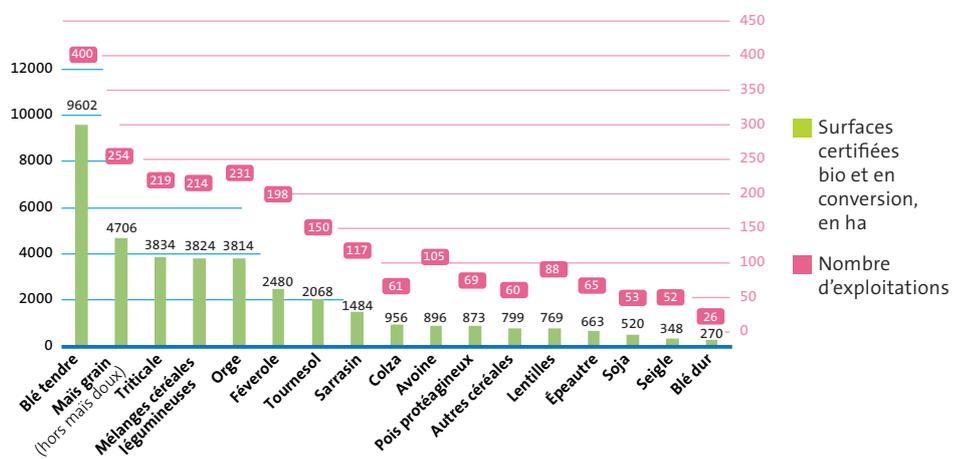
## ÉVOLUTION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



## RÉPARTITION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2019

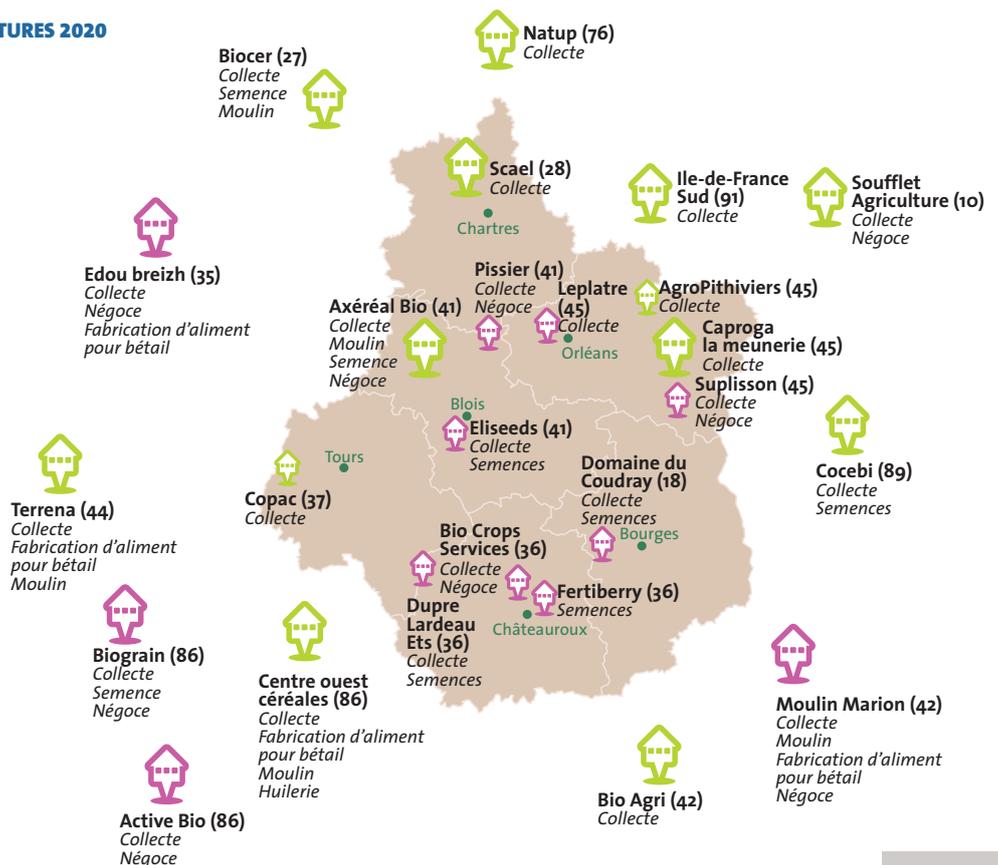
source Agence Bio



## OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE GRANDES CULTURES 2020

source Bio Centre

- Coopérative >1000 t
- Coopérative <1000 t
- Opérateur privé >1000 t
- Opérateur privé <1000 t





# Légumes secs bio : une culture d'avenir !

Le cap des 1000 ha a été franchi. Fin 2019, les surfaces de légumes secs bio représentaient 12 % de la SAU légumes secs régionale, alors qu'elle était de 7,5 % fin 2018 !

Le Centre-Val de Loire a vu la notification de 28 nouvelles fermes et atteignait un total de 117 fermes productrices de légumes secs, soit une hausse de 31,5% en une seule année! Parallèlement, ce sont 217 nouveaux ha qui ont permis de totaliser 1090 ha bio et en conversion, l'équivalent de 25% de croissance. Le Cher conservait le tiers des surfaces régionales de légumes secs bio mais n'a pas connu un fort développement en 2019. A contrario, l'Eure-et-Loir a enregistré le plus grand nombre de nouvelles fermes (+ 10, soit + 83 %) talonné par l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher qui notifiaient 8 fermes supplémentaires chacun. Surtout, ces deux derniers départements ont été bien plus dynamiques à développer leurs surfaces (respectivement 72 et 76 ha) dépassant ainsi les 110% de hausse.

2019 s'est distinguée par une nouvelle répartition des différents légumes secs cultivés en région. La lentille occupait toujours la majorité des surfaces bio et conversion : 769 ha soit 70% des surfaces de légumes secs (contre 86% en 2018). Toutefois, sa progression s'est limitée à 5% entre 2018 et 2019. L'évolution des surfaces était liée à l'augmentation de la culture de pois chiches dont les surfaces ont été multipliées par 2,5, soit 184 ha (17% des surfaces de légumes secs en 2019 contre 10% en 2018) ainsi que d'autres légumes secs comme les haricots, flageolets, pois cassés, dont les surfaces ont doublé (137 ha). Ces derniers représentaient 13% des surfaces totales de légumes secs (vs 4% en 2018).

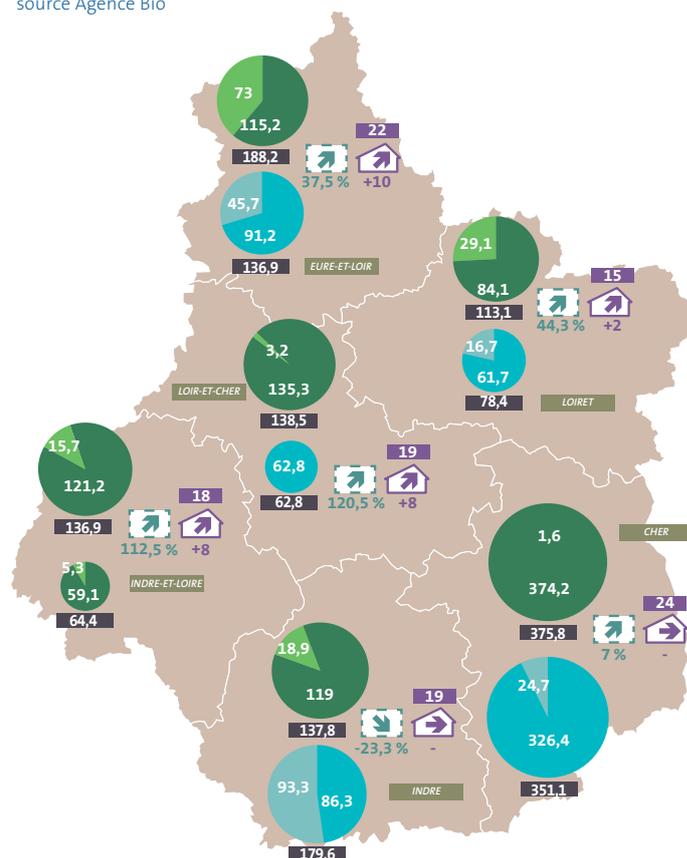
Si le Cher concentrait 37% des surfaces régionales bio et conversion de lentilles, les autres surfaces se répartissaient de 83 à 109 ha pour les autres départements. Le pois chiche était cultivé principalement dans le Cher et l'Indre-et-Loire tandis que les autres légumes secs se sont développés essentiellement en Eure-et-Loir.

Cette diversification des légumes secs répond à la constitution d'une gamme aussi bien pour les producteurs en circuits courts que pour les

## ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS BIO ET EN CONVERSION

2018/2019 (en ha)

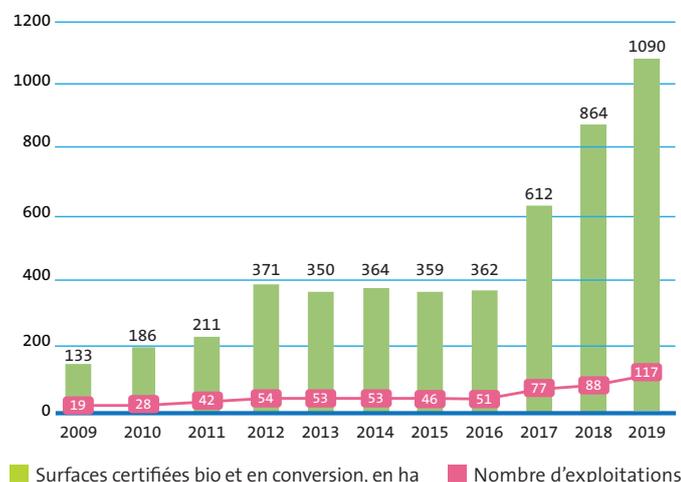
source Agence Bio



**117** fermes (+ 31,5%)  
**1090 ha** certifiés bio  
 et en conversion (+ 24,9%)

## ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS BIO ET EN CONVERSION 2009/2019 (en ha)

source Agence Bio



1- SAU: surface agricole utile

- Surfaces
- Certifiées bio 2018 (ha)
- En conversion 2018 (ha)
- Certifiées bio en 2019 (ha)
- En conversion en 2019 (ha)
- Surfaces bio et en conversion
- Évolution (surfaces)
- Nombre d'exploitations
- Évolution (exploitations)

groupements qui développent leur offre de légumes secs en circuits courts ou en circuits longs. Si l'on avait déjà relevé l'existence de différentes sociétés commerciales créées par des producteurs dans le Cher (cf. la précédente édition des chiffres de la bio), Berry Graines qui commercialisait déjà des légumes secs conventionnels, propose maintenant des légumes secs bio. Deux autres nouveaux acteurs produisent et commercialisent des légumes secs bio en Eure-et-Loir : Saveurs de nos terres et Ferme des trois rois.

Le marché des légumes secs bio semble avoir encore de beaux jours devant lui. Le plan France Relance avec son volet « Transition agricole », qui a pour objectifs de reconquérir notre souveraineté alimentaire et d'accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français, devrait largement contribuer à soutenir le développement de cette filière légumes secs bio.

# La filière courte des plantes aromatiques et médicinales (PAM) a été plus active

Le Centre-Val de Loire n'a pas poursuivi l'essor des surfaces PAM connu en 2017 et 2018. Pourtant, la culture s'est développée en France (+14% en 2019), reléguant notre région au 10<sup>e</sup> rang national soit 2 places de moins en un an.

Le nombre d'exploitations engagées en culture de PAM était de 75 fin 2019, avec seulement 4 nouvelles fermes notifiées au cours de l'année. Bilan résultant d'une évolution très disparate selon les territoires : l'Indre, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir ont comptabilisé respectivement +5, +3 et +1 fermes supplémentaires. Le Loiret et le Loir-et-Cher ont contrebalancé par la perte de 5 fermes au total.

En parallèle, les surfaces bio et en conversion de PAM ont marqué une légère baisse en 2019 (-2,1% par rapport à 2018). Elles regroupaient 188 ha fin 2019 contre 192 ha fin 2018. Et le total des surfaces bio ne représentait plus que 3,8% de la SAU<sup>1</sup> PAM régionale alors qu'elle était de 5,4% en 2018.

Au regard des 10 dernières années, la région a observé une évolution de la filière PAM par vague d'à-coups, tantôt en recul tantôt en nette progression. Toutefois, le nombre d'exploitations a été multiplié par 4 et le total des surfaces bio et en conversion par 2 depuis 2009.

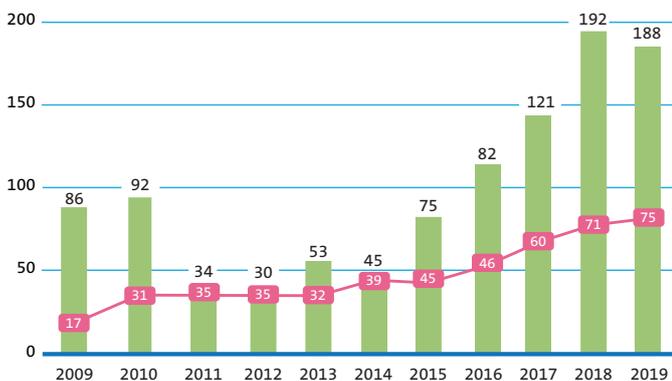
Ainsi, la filière longue marque une pause en 2019 après l'important développement connu ces dernières années et s'appuie sur très peu d'opérateurs, d'où les fluctuations de surfaces de production enregistrées. Mais la poursuite de la croissance des surfaces de PAM certifiées bio en Eure-et-Loir (+24% en 2019 par rapport à 2018) sur le département leader de la production de PAM en région (42% des surfaces de PAM bio en Centre-Val de Loire) constitue un signal positif pour l'avenir.

## A contrario, les exploitations de petites surfaces de PAM ont montré une dynamique remarquable

Pour sa deuxième année d'existence, le groupe d'échanges PAM a poursuivi une formidable évolution, soutenue par de nombreuses installations. En effet, le nombre de producteurs et productrices du groupe cultivant des plantes aromatiques et médicinales bio a été multiplié par deux : de 7 en 2018, il atteignait 14 fermes en 2019. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher ont été les plus entreprenants avec chacun 3 nouvelles exploitations.

### ÉVOLUTION DES SURFACES DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PAM) BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



■ Surfaces certifiées bio et en conversion, en ha    ■ Nombre d'exploitations

1- SAU : surface agricole utile

Trois de ces nouvelles structures étaient uniquement dédiées à la culture et la transformation de PAM, et les quatre autres cultivaient à la fois des légumes et des PAM.

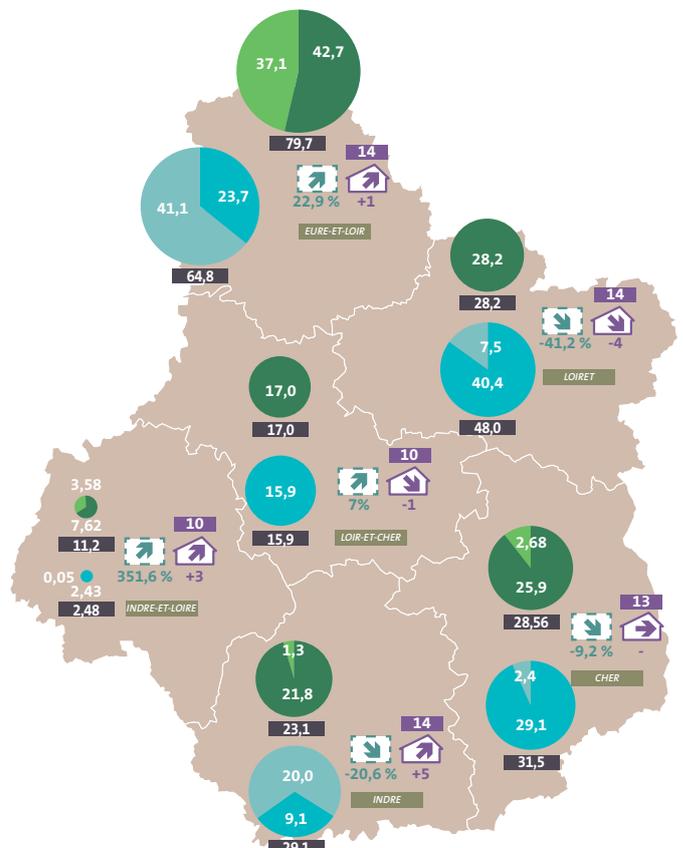
Le groupe s'est retrouvé une fois en Indre-et-Loire, et une fois en Eure-et-Loir, afin de partager son expertise. La transformation pouvant constituer un enjeu de réussite pour la filière de vente directe, le sujet de l'auto-construction de séchoirs fut l'un des sujets moteurs.

De nombreux porteurs de projets ont également été accueillis au sein du groupe, avec l'objectif de leur présenter le réseau bio régional et de faciliter leur future installation.

### ÉVOLUTION DES SURFACES DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PAM) BIO, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019 (en ha)

source Agence Bio

**75** fermes (+ 5,6%)  
**188 ha** certifiés bio et en conversion (-2,1%)



- Surfaces Certifiées bio 2018 (ha)
- En conversion 2018 (ha)
- Certifiées bio en 2019 (ha)
- En conversion en 2019 (ha)
- Surfaces bio et en conversion
- Évolution (surfaces)
- Nombre d'exploitations
- Évolution (exploitations)



# Évolution globale en pente douce pour la filière fruits bio régionale

Le pic de conversion de 2018 a été confirmé par les déclarations de surfaces engagées en 2019. Cette tendance s'est territorialisée en Eure-et-Loir dont les surfaces ont été multipliées par 4 en deux ans, + 65% de surfaces bio et en conversion depuis 2017 dans le Cher et 30% pour le Loiret.

Selon les chiffres de l'Agence Bio, si l'évolution des surfaces fruitières bio régionales a été très progressive entre 2018 et 2019 (+ 3%), elle s'est réalisée par paliers et par territoires depuis 2011, avec deux impulsions nettes : une sur la période 2014 et 2015 puis une en 2018.

2014 avait été marquée par une forte augmentation des surfaces de fruits à coques (en 2013 : 8 fermes regroupaient 18 ha, en 2014 : 14 fermes pour 112 ha). Un essor remarqué tout d'abord dans l'Indre puis, progressivement dans tous les départements (154 ha et 30 exploitations déclarés en 2019). Dynamique plus accentuée encore sur la part de fruits à coques destinés à la transformation – essentiellement des noisetiers, noyers et châtaigniers. Ne nécessitant que peu de matériel et de technique, ces essences d'arbres sont plantées pour une production complémentaire, permettant à la fois la pratique de l'agroforesterie et la valorisation du bois d'œuvre à long terme.

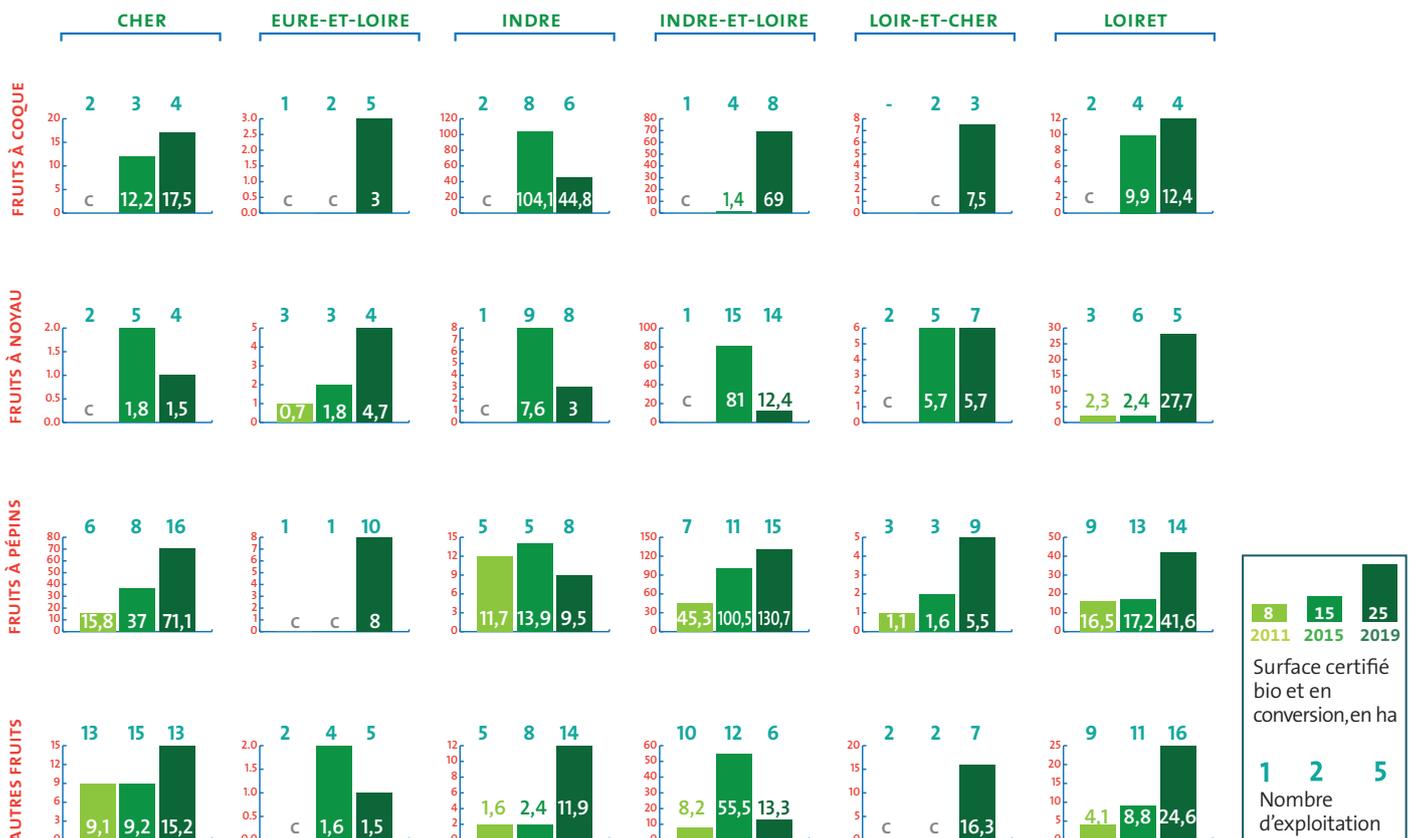
En comparaison, sur la même période, les surfaces de fruits à noyaux ont évolué dans une proportion bien plus marginale (de 3 ha pour 12 fermes en 2011 à 55 ha pour 42 fermes en 2019). Le climat régional n'est pas le plus adapté pour ces fruits, cependant, ils permettent une diversification tout à fait pertinente en vente directe.

**ÉVOLUTION DES SURFACES DE FRUITS ET EN CONVERSION 2009/2019**  
source Agence Bio



## ÉVOLUTION DES SURFACES DE FRUITS À COQUES, FRUITS À NOYAU, FRUITS À PÉPINS ET AUTRES FRUITS, EXPLOITATIONS ET SURFACES BIO ET EN CONVERSION ANNÉES DE RÉFÉRENCE 2011, 2015, 2019

source Agence Bio



Pour les fruits à pépins, l'évolution a été régulière. Entre 2011 et 2019, les surfaces ont été multipliées par 3 (de 90 ha à 266 ha) avec un nombre de vergers qui a plus que doublé (de 31 à 72). Pour ces productions (pommes à couteaux, à cidre et poires), la demande soutenue du marché a progressivement incité les vergers historiques conventionnels à convertir tout ou partie de leurs surfaces pour approvisionner notamment le marché de gros et l'export.

## 2019, de nouveau un bilan de campagne en demi-teinte

En Centre-Val de Loire, les volumes de pommes et poires récoltés ont été très hétérogènes selon les territoires. Conséquence du gel d'avril qui a provoqué des dommages estimés entre 10 et 100% selon les parcelles et les équipements de protection. Les conditions climatiques ont augmenté la pression des ravageurs. Le carpo bien sûr, mais également les ravageurs secondaires tels que l'hoplocampe et la cécydomie, pouvant altérer les conditions de conservation. Il a fallu être très réactif pour cueillir dans les conditions de maturité idéales, situation complexifiée par le manque de recul de l'efficacité des traitements possibles sur l'arbre. Ces aléas climatiques ont pu se combiner, selon les abords des parcelles, à des dégâts de gibiers de plus en plus problématiques et la question de clôturer certains vergers se pose.

En France, la campagne 2019/2020 en pommes bio a été contrastée. Selon les régions l'impact des gels successifs puis de la sécheresse ont assurément fait de gros dégâts. Certains vergers ont subi des taux de

perte supérieures à 70%. Le volume de récolte transmis par les opérateurs du réseau a été estimé à 75 000 tonnes, dont une part conséquente en cours de conversion. La qualité du fruit était jugée bonne, hormis quelques difficultés de petits calibres et de blocage de maturité.

Les volumes de poires bio étaient estimés à 18 000 t, dont 5 000 t en conversion, avec une qualité et des rendements mitigés selon les régions, du fait des conditions climatiques difficiles, entre gel et sécheresse. La mise en réserve sur ces arbres peut laisser entrevoir une récolte 2020 satisfaisante dans la mesure où les conditions climatiques seraient favorables.

## Une tendance d'avenir similaire

Selon les données AGRESTE, au 1<sup>er</sup> août 2020, la production française de pommes bio en 2020 sera en baisse de 9% comparée à celle de 2019, ainsi que sur la moyenne des récoltes observées entre 2015 et 2019.

Au niveau national, la tendance quantitative est considérée de moyenne à bonne, complétée d'une qualité très satisfaisante. Des disparités importantes peuvent être constatées selon les territoires. La sécheresse, le vent et les amplitudes thermiques ont pu provoquer des blocages de maturité, des chutes de fruits, ou ont été propices à la prolifération de ravageurs. Pour autant, aucun gel printanier n'a affecté les vergers.

En Centre-Val de Loire, les premiers bilans de récoltes semblent confirmer une année plutôt bonne sans être exceptionnelle. Selon les vergers, les estimations sont comprises entre 70% et 95% des potentiels.

## CARTE NON EXHAUSTIVE D'OPÉRATEURS PRÉSENTS OU OPÉRANTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

source Bio Centre

### TRANSFORMATEURS

- 1 **PRESSOIR DE NORMANDIE (27)**  
Jus de fruits (fabrication, gros)
- 2 **POMOGIL - VERGERS DE LA MANSE (37)**  
Transformation/conditionnement/  
mise en bouteille/fabrication  
artisanale à base de fruits frais :  
jus de fruits, nectars, cocktails de  
fruits, vinaigres, gelées, confitures,  
compotes
- 3 **NATURE DE POMMES (37)**  
Transformateur (jus de pommes)
- 4 **CIDRERIE DES PETITES VALLÉES (45)**  
(Alexandre Ducardonnet) Ligne de  
pressurage
- 5 **TPC SCOP SA - BIOGOOD (45)**  
Transformateur (purée de fruits)
- 6 **ESPOIR JUS DE FRUITS (49)**  
Jus de fruits
- 7 **SARL UNIPERS DÉLICES DE FRUITS (49)**  
Jus de fruits et légumes
- 8 **LES FRUITS D'APIUS (72)**  
(Earl des vergers de Marigne) jus  
de fruits
- 9 **LA FERME DE LA MÉTAIRIE (72)**  
Confitures, marmelades, gelées,  
jus de fruits et sorbet bio
- 10 **LES JARDINS DE L'ORBIE - JDLO (79)**  
Fabrication de boissons  
(du pressage de fruits au  
conditionnement)
- 11 **FRUITOFOOD SAS (28)**  
Transformateur (fruits  
déshydratés)

### TRANSFORMATEURS DE FRUITS À COQUES

- 12 **JEAN HÉRVÉ (36)**  
Transformateur de fruits à coques
- 13 **SARL LA NOISERAIE (36)**  
Transformateur de fruits à coques
- 14 **INITIA FOOD SAS (18)**  
(fruits secs et apéritif)

### PÉPINIÈRES

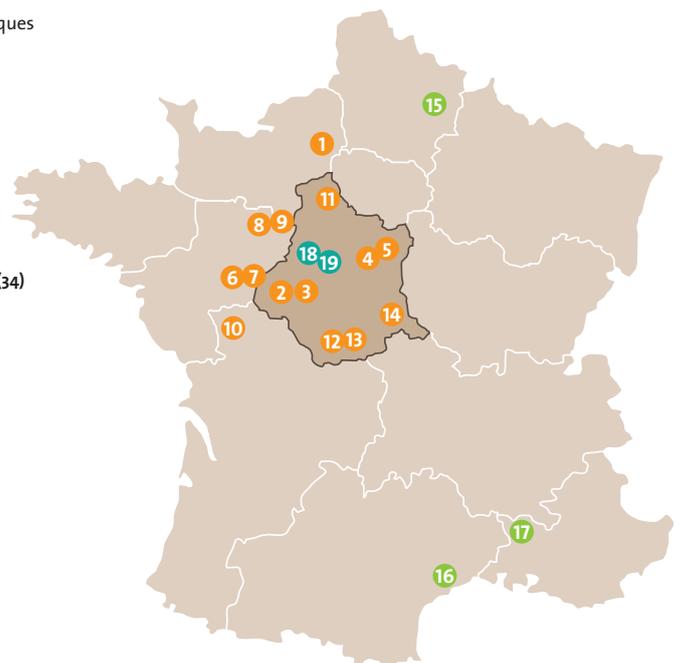
- 15 **DALIVAL (02)**  
Création/production  
de variétés de pommes,  
poires et fruits à noyau
- 16 **PÉPINIÈRES FRUITIÈRES GRARD (34)**  
Pépiniéristes fruitiers
- 17 **STAR FRUITS (84)**  
Éditeur de variétés fruitières

### GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

- 18 **BIO CENTRE LOIRE (41)**
- 19 **VAL BIO CENTRE (41)**



*Vous êtes transformateur de la filière fruits bio et  
vous n'êtes pas présent sur la carte ?  
Faites-vous connaître auprès de Christèle Chouin  
06 80 14 21 17 ou [christele.chouin@bio-centre.org](mailto:christele.chouin@bio-centre.org).*





# La dynamique de conversion en viticulture bio continue sur la même lancée !

Le taux d'évolution des surfaces en vignes bio n'a cessé de croître ces dernières années ! Fin 2019, la part de bio dans la SAU<sup>1</sup> viticoles était de 16,9 %, presque 3 points au-dessus de la moyenne nationale de 14 %.

## Sans surprise, l'Indre-et-Loire est resté en tête des territoires viticoles de la région

Le nombre de vigneron·nes ainsi que les surfaces ont augmenté chacun de 17 % entre 2018 et 2019.

40 nouveaux domaines se sont notifiés en 2019, générant en grande partie les 553 ha engagés en première année de conversion au cours de l'année 2019. La quasi-totalité de ces nouvelles surfaces se répartissaient entre les trois territoires viticoles régionaux : 124 ha dans le Cher, 141 ha pour le Loir-et-Cher et 283 ha en Indre-et-Loire.

À l'échelle du bassin Val de Loire, les vignes bio et en conversion ont progressé de 1250 ha entre 2018 et 2019, totalisant quelques 9000 ha. Dans le détail, les surfaces étaient réparties entre les Pays de Loire : 4335 ha (dont 1034 en Loire-Atlantique et plus de 2900 en Maine-et-Loire), le Centre-Val de Loire : 3674 ha (dont 2244 en Indre-et-Loire et 723 en Loir-et-Cher), et l'ensemble des départements Vienne, Deux-Sèvres, Loire, Allier... qui regroupait près de 1000 ha.

On ne peut plus parler de niche...

Pour sécuriser les transitions, l'accompagnement technique, à la vigne comme au chai est donc impératif, surtout que les évolutions réglementaires à l'horizon 2021 pourraient nécessiter de nouveaux ajustements. Nouvelles adaptations probablement nécessaires également pour s'accommoder aux changements climatiques de plus en plus marqués chaque année.

En 2019, les gels printaniers, la sécheresse prolongée et les fortes températures ont pénalisé le quantitatif de récolte et malmené les jeunes plantations du printemps. Favoriser les plantations d'automne est devenu impératif.

D'autres pistes sont évoquées à plus ou moins long terme comme la création d'un réseau météo plus complet, la relocalisation des vignes dans des secteurs non gélifs, l'adaptation de la taille en fonction de la sensibilité des parcelles, l'orientation de la recherche vers des porte-greffes plus résistants... (retrouvez l'étude réalisée par le Master 2 Environnement, Territoire et Paysage promotion 2018-2019 de l'Université de Tours pour l'Agence d'urbanisme de Tours : «[la viticulture face au changement climatique à Montlouis-sur-Loire : quelles solutions vertueuses d'adaptation ?](#)»)

Ces conditions climatiques ont permis un état sanitaire sain et, pour certains secteurs, les quelques pluies de fin août et début septembre ont joué favorablement sur la qualité et la quantité de jus. Pour d'autres, moins « chanceux », des dérogations d'achats ont été possibles même pour les vigneron·nes non négociants.

Le contexte politico-économico-climatique 2020 semble augurer une année pleine de surprises ! De nouvelles pistes de résiliences seront certainement mises en évidence... sujet à suivre.

1- SAU : surface agricole utile

2- Loire Vin Bio : structure de développement, de promotion et de structuration de filière du bassin Val de Loire

## Une filière bio dynamique et bien organisée

Afin d'assurer la pérennité des domaines bio, la structuration des filières de commercialisation est incontournable. À l'échelle du bassin viticole du Val de Loire, l'association Loire Vin Bio<sup>2</sup> propose des actions de promotion et d'accompagnement dans un esprit de co-construction éthique et solidaire.

Deux salons « la Levée de la Loire » permettent une (re)connaissance des vins bio de la Loire auprès des professionnels (restaurateurs, négociants, importateurs, etc.). En 2019, celui organisé à Paris a regroupé 3 collectifs, 160 exposants au total et accueilli 1000 visiteurs. Celui d'Angers s'est déroulé pendant 2 jours, et en 2019 a permis à 325 exposants bio (171 du Val de Loire, 56 hors Loire et 98 Demeter) de présenter leurs vins à plus de 7500 visiteurs.

## Un avenir potentiellement prometteur pour la filière

Chaque année, à l'occasion du salon Millésime Bio, l'association Sud Vin Bio publie une étude du marché bio et réalise un focus sur un domaine ciblé. En 2019, les chiffres clés des vins bio effervescents ont été présentés. Ce qu'il faut retenir des projections de l'étude : en 2023 la France détiendra le 2<sup>e</sup> plus grand vignoble du monde et deviendrait le 1<sup>er</sup> pays consommateur de vin bio à partir de 2021.

Selon les chiffres de l'Agence Bio, le marché du vin bio affichait en France un taux de croissance annuel moyen de près de 17 % en volume, sur la



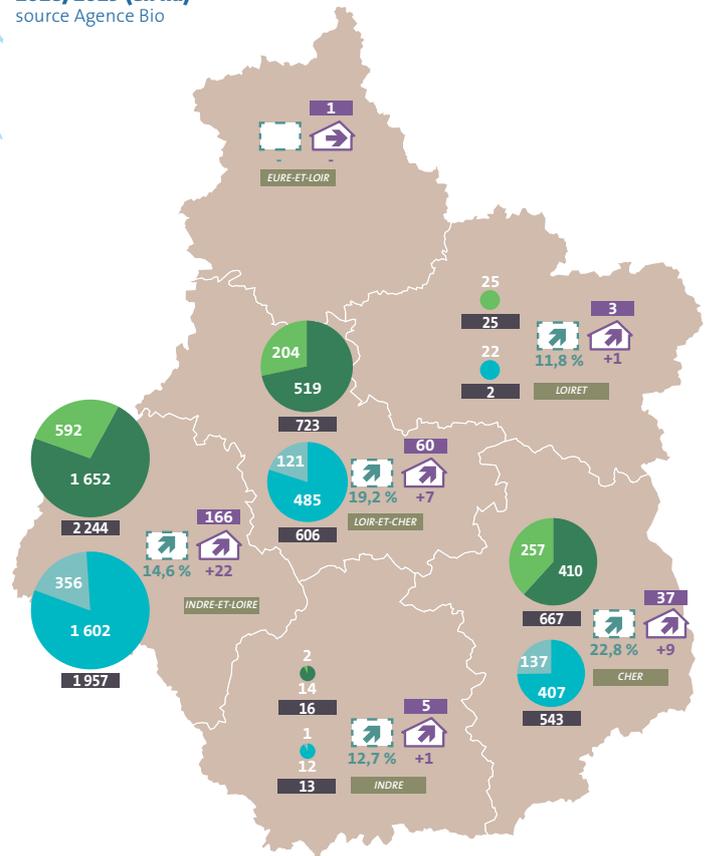
période de 2012 à 2017. Le taux de croissance estimé pour la période de 2017 à 2022 est estimé à 14 % par an. Ce qui devrait permettre au marché de pratiquement doubler de volume.

Au regard de la faible présence et implication de caves coopératives et négociants, le marché du vin bio en Val de Loire est essentiellement synonyme de circuits courts.

L'étude prospective du vignoble régional (conventionnel et biologique) à l'horizon 2025 évoqué dans la précédente édition des chiffres de la bio, est toujours consultable sur le [site du Vinopôle](#).

**272** fermes (+ 17,2 %)  
**3 674 ha** certifiés bio  
 et en conversion (+ 16,9 %)

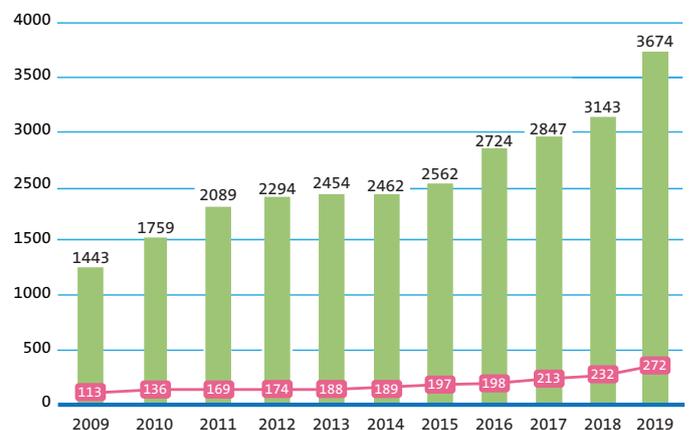
## ÉVOLUTION DES SURFACES VITICOLES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019 (en ha) source Agence Bio



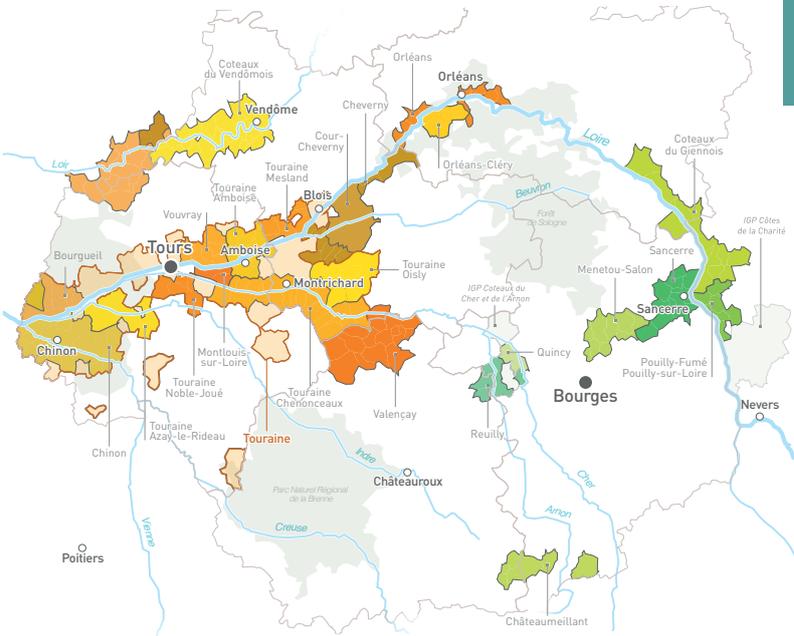
Surfaces  
 ■ Certifiées bio 2018 (ha)  
 ■ En conversion 2018 (ha)  
 ■ Certifiées bio en 2019 (ha)  
 ■ En conversion en 2019 (ha)

■ 22 Surfaces bio et en conversion  
 ■ 22 Évolution (surfaces)  
 ■ 22 Nombre d'exploitations  
 ■ Évolution (exploitations)

## ÉVOLUTION DES SURFACES VITICOLES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019 source Agence Bio



■ Surfaces certifiées bio et en conversion, en ha ■ Nombre d'exploitations



### VIGNOBLES DE LA TOURAINE

- AOP Touraine ●●●●● [délimitation régionale]  
 AOP Touraine Amboise ●●●●●  
 AOP Touraine Azay-le-Rideau ●●●●●  
 AOP Touraine Chenonceaux ●●●●●  
 AOP Touraine Oisly ●●●●●  
 AOP Touraine Mesland ●●●●●  
 AOP Touraine Noble-Joué ●●●●●  
 AOP Chinon ●●●●●  
 AOP Vouvray ●●●●●  
 AOP Montlouis-sur-Loire ●●●●●  
 AOP Bourgueil ●●●●●  
 AOP Saint-Nicolas-de-Bourgueil ●●●●●  
 AOP Jasnières ●●●●●  
 AOP Coteaux-du-Loir ●●●●●  
 AOP Coteaux-du-Vendômois ●●●●●  
 AOP Valençay ●●●●●  
 AOP Cheverny ●●●●●  
 AOP Cour-Cheverny ●●●●●  
 AOP Orléans ●●●●●  
 AOP Orléans-Cléry ●●●●●

### VIGNOBLES DU CENTRE-LOIRE

- AOP Châteaumeillant ●●●●●  
 AOP Coteaux du Giennois ●●●●●  
 AOP Menetou-Salon ●●●●●  
 AOP Pouilly-Fumé ●●●●●  
 AOP Pouilly-sur-Loire ●●●●●  
 AOP Quincy ●●●●●  
 AOP Reuilly ●●●●●  
 AOP Sancerre ●●●●●  
 IGP Côtes de la Charité ●●●●●  
 IGP Coteaux de Tannay ●●●●●  
 IGP Coteaux du Cher et de l'Arnon ●●●●●

- Les blancs secs  
 ● Les rouges  
 ● Les rosés  
 ● Les blancs moelleux  
 ● Les fines bulles
- Rosé de Loire produit en Anjou et Touraine  
 ● Crémant de Loire produit en Anjou, Touraine et Cheverny

source : Interloire - Année 2019- Droits réservés



# Les filières de production de viande ont été partagées entre maintien et progression significative

À l'image des résultats nationaux, le Centre-Val de Loire a observé des évolutions contrastées entre les différentes filières de l'élevage viande. Du moins, les conversions ont été moins marquées en région. En regard, la consommation de viande bio a poursuivi son amplification.

Dans le détail des taux d'évolution de l'année 2019, la filière porcine a été particulièrement active et affichait un taux de croissance jamais connu au cours des 10 années précédentes. La bonne valorisation de la viande de porc a pu motiver ce développement, néanmoins l'élevage porcin restait peu représenté dans la région.

La filière bovine est restée plutôt constante suite à des années plus avantageuses. Gageons que 2019 ait été une période de consolidation pour une future vague de développement.

Enfin, la filière de viande ovine a maintenu un dynamisme très prometteur grâce à la diversification de producteurs bio. Malgré tout, une meilleure valorisation de la viande et une organisation de mise en marché plus équilibrée seront des leviers plus solides.

Enfin, la carte des opérateurs de la filière viande s'est complétée par l'arrivée d'une organisation de producteurs, implantée en Pays de Loire et d'un nouvel abatteur-grossiste, situé dans l'Indre, fournisseur de la restauration collective, notamment.

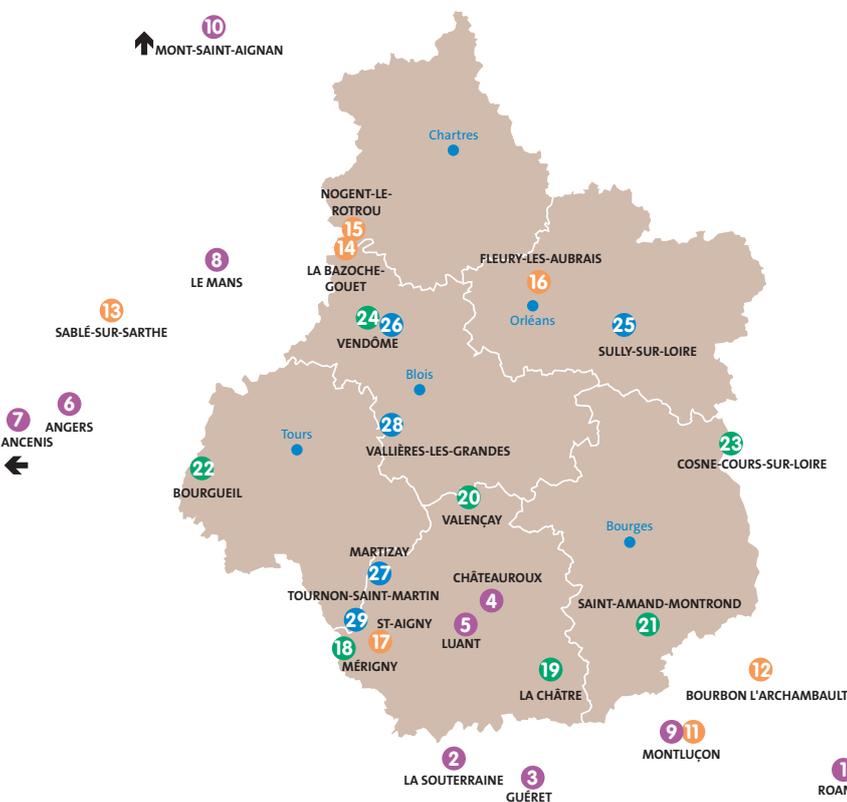
## Un niveau constant pour la consommation de viande bio

Selon l'étude annuelle « Les Français et la consommation de viande bio » réalisée par Ifop pour Interbev en 2019, la consommation de viande bio en France a raisonnablement progressé depuis plusieurs années. Le niveau de consommation quotidienne de viande (bio ou non) a, lui, diminué de 7 points entre 2015 et 2019 (de 28 % à 21 %). La viande bio est restée un produit recherché pour près d'un quart des consommateurs : 4 % ne choisissaient que ce type de viande et 23 % s'en procuraient dès qu'ils le pouvaient. Pourtant, persistait le constat de difficulté à s'en procurer.

Selon Interbev, l'évolution du chiffre d'affaires 2019 des viandes bio a représenté un volume global de 794 millions d'€ et affichait des hausses de 8 % pour la viande bovine, 9 % pour la viande ovine, 15 % pour la charcuterie/salaison et 31 % pour la viande porcine.

### CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE VIANDES BOVINE, OVINE ET PORCINE - 2019

source Bio Centre



1	SICAREV COOP	bovin/ovine
2	CELMAR	bovin
3	CCBE	bovin
4	ABS AGNEAU BERRY-SOLOGNE	ovine
5	OBL UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES OVINS BERRY LIMOUSIN	ovine
6	VIAE.BIO	bovin/ovine
7	TER'ELEVAGE	bovin/ovine
8	AGRIAL	porc
9	CIRHYO	porc
10	NATUP	bovin/ovine
11	UNÉBIO	bovin/ovine/porc
12	SICABA	bovin/ovine/porc
13	BIGARD-SOCOPA	bovin
14	COCHONAILLES DU HAUT-BOIS	porc
15	VALLEGRAIN	porc
16	TRADIVAL	porc
17	PROVIBIO	bovin/ovine
18	SARL TRICOCHE-SOMÉVIA	bovin
19	ABATTOIR DU BOISCHAUT	bovin/ovine/porc
20	ABATTOIR DE VALENÇAY	bovin/ovine/porc
21	SAS ABATTOIR BERRY BOCAGE	bovin/ovine/porc
22	SCIC ABATTOIR BOURGUEIL	bovin/ovine/porc
23	COSNE ABATTOIRS DU HAUT VAL DE LOIRE	bovin/ovine/porc
24	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovine/porc
25	SARL GOYARD	bovin/ovine/porc/caprin
26	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovine/porc
27	JÉRÔME CHAMPION	bovin/ovine
28	SARL TURBEAUX	bovin/ovine
29	SARL TRICOCHE-SOMEVIA	bovin/ovine

● Organisation de producteurs (OP) ● Abatteurs-Grossistes en viandes certifiés bio ● Abattoirs certifiés bio ● Ateliers de découpe certifiés bio

# La filière bovin viande a conservé le cheptel régional

Le Centre-Val de Loire, à l'image de la filière bovins allaitants française, a maintenu son cheptel. La région conservait ainsi sa 9<sup>e</sup> place nationale.

Après avoir connu des années de développement, parfois très marqué, pour la deuxième année consécutive l'évolution du nombre de bovins allaitants est restée stable.

Au cours des 10 dernières années (2009 à 2019) le nombre de fermes et de vaches allaitantes a été multiplié par 3.

En 2019, le nombre d'exploitations supplémentaires s'est limité à 4, l'équivalent de 3% d'évolution, dont l'Indre a majoritairement bénéficié avec 3 nouvelles fermes à lui seul.

Le nombre de bêtes bio et en conversion a cependant dépassé la barre des 6000! Une hausse annuelle de 2,4% et un total de 6134, grâce à près de 150 bovins de plus en un an. Le Cher a comptabilisé la plus importante évolution régionale, + 12 % à la faveur de 170 nouveaux bovins bio et en conversion, expliqué par un élan d'engagement en conversion très élevé.

## Le marché a-t-il dévoilé tout son potentiel ?

Malgré l'appétence croissante des consommateurs pour la viande biologique, alors même que le marché des viandes conventionnelles s'essouffle depuis quelques années, la disponibilité de la viande bovine bio n'a encore pas semblé avoir atteint tout son potentiel. En effet, force est de constater que la viande de bœuf bio n'était pas présente dans tous les circuits de distributions. Hétérogène dans les magasins GMS<sup>1</sup>, plus présente dans les magasins bio et peu présente dans les boucheries commerçantes.

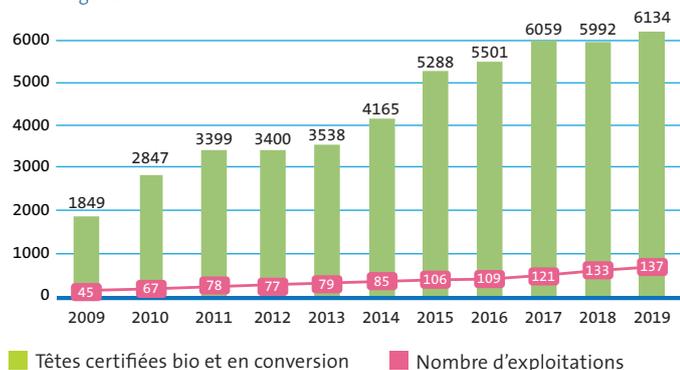
Toutefois, la GMS représentait la moitié des débouchés commerciaux, principalement via le marché du steak haché bio très plébiscité par les consommateurs. (Habitudes alimentaires désavantageant les autres morceaux de la carcasse comme la cohérence du marché, selon la commission bio d'Interbev<sup>2</sup>).

Indéniablement, cette situation de marché mériterait une réflexion stratégique pour la valorisation égale des morceaux de viande bovine. La sensibilisation des consommateurs au rayon traditionnel et la formation des bouchers pourraient s'avérer des pistes intéressantes.

En Centre-Val de Loire seulement 2 boucheries étaient labellisées bio en 2019. Pourtant, l'adéquation entre l'engagement de qualité et d'éthique des éleveurs bio et le savoir-faire d'excellence tant reconnu des artisans bouchers ne représenterait-il pas une opportunité pour tous ?

## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



1- GMS: grandes et moyennes surfaces

2- INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes

3- Provibio: les producteurs de viandes bio Centre-Val de Loire

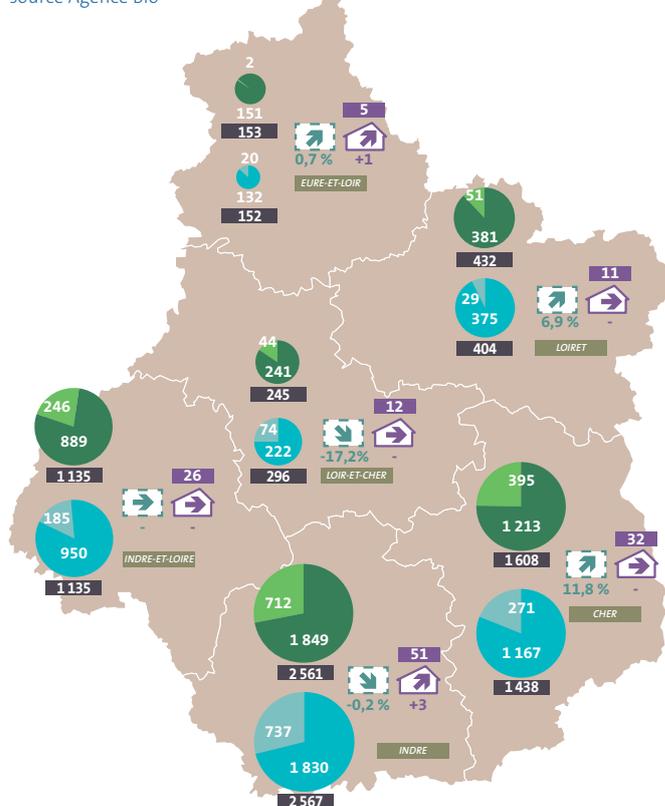
La restauration collective est également un levier de développement, à l'image de la structure Provibio<sup>3</sup>, créée en 2018 par un collectif de producteurs, qui a développé son approvisionnement auprès d'une dizaine de collectivités au cours de l'année 2019.

137 fermes (+ 3%)

6134 têtes certifiées bio et en conversion (+2,4%)

## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019

source Agence Bio



## PRIX MOYEN DU KG DE CARCASSE RACE ALLAITANTE CLASSÉE R 2019

source Bio Centre



# Encore une année de croissance pour la filière ovine bio !

Les chiffres annuels d'évolution de l'élevage ovin bio du Centre-Val de Loire se situaient au-delà de la moyenne française. La région se classait 9<sup>e</sup> au plan national. La part de brebis bio représentait même plus de 7% de l'ensemble du cheptel régional.

## Un essor relativement soutenu

En 2019, 11 nouvelles exploitations se sont notifiées, réparties plutôt équitablement sur l'ensemble des territoires hormis dans l'Indre. Ainsi, le Centre-Val de Loire comptait 64 fermes d'élevage ovin au total et une progression annuelle de plus de 20%.

Dans le même temps, le cheptel, bio et en conversion, s'est développé de plus de 7%. Bilan d'un équilibre très hétérogène entre l'arrivée remarquable de près de 1200 brebis bio et le très fort recul des engagements en conversion (-78% en 2019 par rapport à 2018). L'Indre, bien qu'il soit resté premier territoire régional d'élevage ovin, a observé un net recul de plus de 11% du nombre de brebis bio et en conversion. À l'opposé, le Loiret a poursuivi sa progression amorcée en 2018 talonné par le Loir-et-Cher qui, de très peu, a relégué le Cher à la 4<sup>e</sup> place départementale !

## La diversification levier de développement

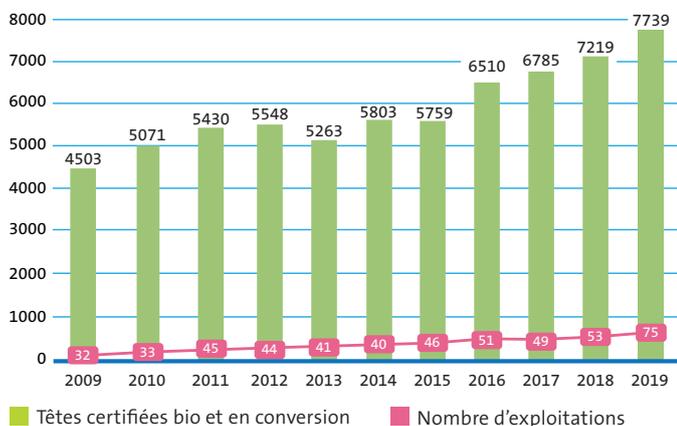
L'atout majeur de l'expansion du cheptel ovin bio a résidé dans le potentiel de diversification des producteurs céréaliers. Motivés par des raisons agronomiques comme la valorisation des prairies dans la rotation et l'évolution de la réglementation encadrant plus strictement la provenance des fertilisants pour les cultures bio, nombre d'agriculteurs de grandes cultures ont installé un élevage ovin ces dernières années, notamment en Eure-et-Loir et Loiret. Une approche à nuancer, néanmoins, selon la capacité de l'ensemble de la filière à valoriser ces nouveaux troupeaux et, par conséquent, à pérenniser la production pour les années à venir.

## Un marché peu rémunérateur

En France, le prix moyen payé à l'éleveur se situait autour de 7,10 € le kg. Il était moindre en Centre-Val de Loire, plutôt autour de 6,80 € le kg de carcasse. De fait, l'écart de prix entre l'agneau conventionnel et l'agneau bio est bien trop faible. « Idéalement, le prix se situerait autour de 7,50€ » explique Jean-Marie Mazenc, chargé de mission filières animales de Bio

## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE BREBIS BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



1- ReVABio: Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique, est un projet financé par des fonds Casdar. Il est piloté par l'Idéle et l'ITAB et rassemble une quinzaine de partenaires dont Bio Centre

Centre. « Cette problématique n'est pas occultée par les acteurs concernés, c'est pourquoi le projet ReVABio<sup>2</sup> a été lancé début 2020 avec pour principal enjeu l'amélioration du taux de commercialisation d'agneaux sous label AB en proposant des outils d'optimisation pour la valorisation des agneaux bio » ajoute Jean-Marie Mazenc.

**64** fermes (+20,8%)  
**6 910** têtes certifiées bio et en conversion (+7,2%)

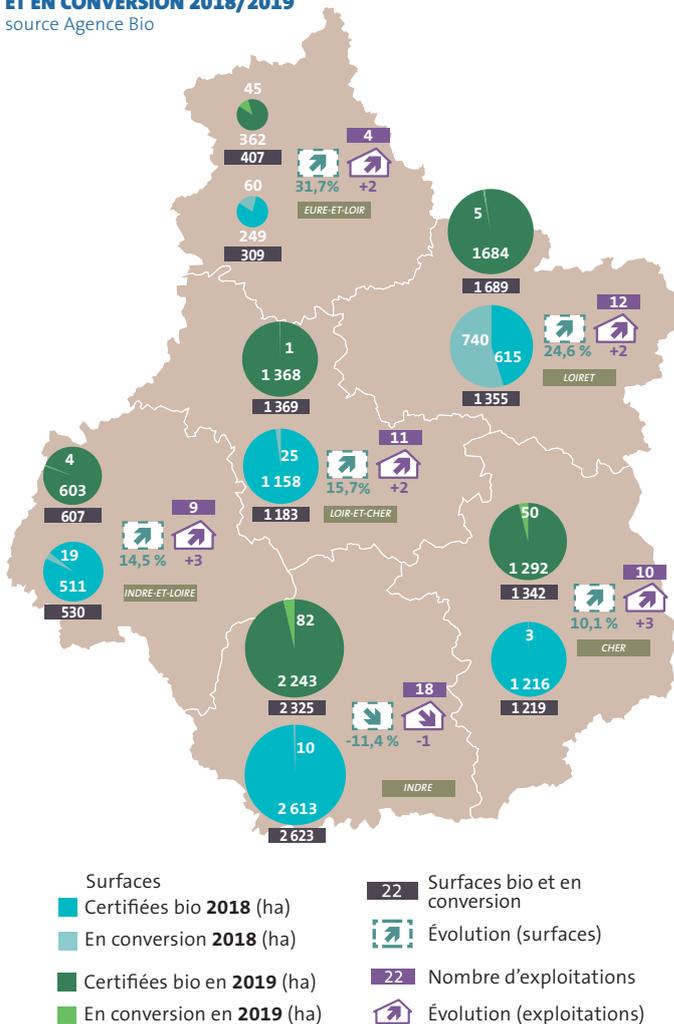
## MOYENNE DES COURS OVINS BIO 2013/2019 - €/KG DE CARCASSE

source Bio Centre



## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE BREBIS BIO - ÉLEVAGES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019

source Agence Bio



# Croissance fulgurante de la filière porcine en 2019!

Bien au-delà de la progression moyenne en France, le Centre-Val de Loire a observé un bond record et inédit qui a permis d'atteindre le 7<sup>e</sup> rang national.

## Une évolution record très localisée

En 2019, 3 nouvelles fermes se sont déclarées en élevage porcin biologique dont 2 dans le Cher et 1 dans le Loir-et-Cher. L'Indre a cédé sa place de leader au département du Cher qui dès lors représentait près de 45% du cheptel de porc bio régional. Les 4/5<sup>e</sup> du cheptel régional étaient regroupés par ces deux départements, 208 pour l'Indre et 298 truies pour le Cher. Avec l'arrivée de 190 truies, la région totalisait 654 bêtes et une progression annuelle de 41%. Du jamais vu au cours des 10 dernières années! Une hausse remarquable, particulièrement au regard de la maîtrise technique et du suivi de l'élevage que requiert cette filière.

## Un marché porteur

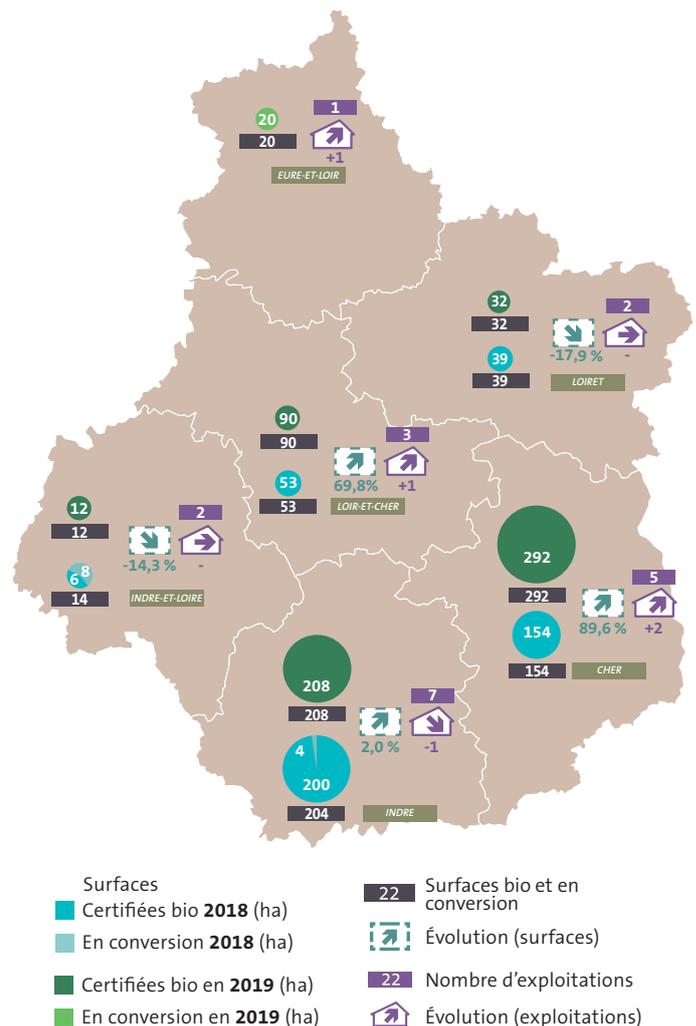
L'intérêt de la filière porcine a reposé sur une rémunération avantageuse des carcasses, qui a permis à nombre de régions françaises d'augmenter les cheptels. Il ne faut pourtant pas masquer l'un des freins majeurs pour cette production : l'importance des investissements pour la construction des bâtiments. Sauf à développer de l'élevage de plein air.

Du point de vue marché, il sera pertinent d'observer la valorisation des porcs charcutiers ainsi que la possible augmentation des stocks et l'évitement de l'engorgement de l'offre. « *Même si les consommateurs souhaitent davantage de viande bio, il n'est pas facile de faire correspondre l'offre et la demande. Gageons que les distributeurs sauront développer et sensibiliser autour d'une offre de porc bio plus pérenne* », nous explique Jean-Marie Mazenc, chargé de mission filières animales de Bio Centre.

**20** fermes (17,6 %)  
**634** têtes certifiées bio  
et en conversion (+ 40,9 %)

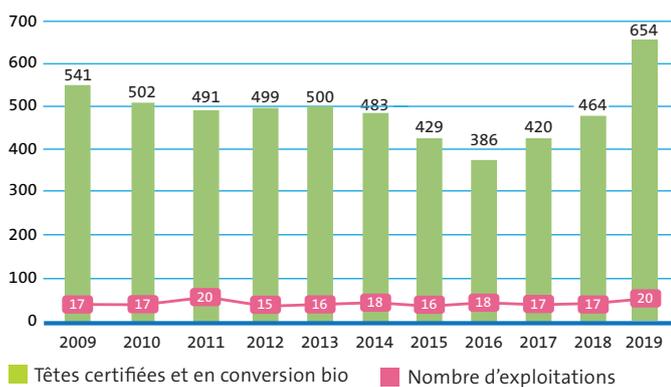
## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE TRUIES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019

source Agence Bio



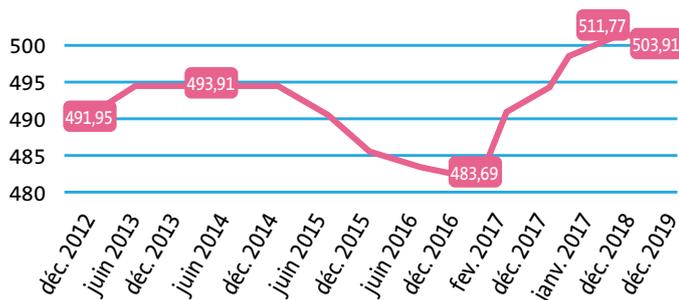
## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE TRUIES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019

source Agence Bio



## ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ALIMENT FILIÈRE PORCINE BIO EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2012-2019

source Bio Centre



## COURS DU PORC BIO - 2015/2019

source Bio Centre



# La filière lait régionale en développement

Après avoir connu une année de repli en 2018, la filière lait a retrouvé, en 2019, une croissance positive et de bien meilleures perspectives.

## Élevages bovin et caprin ont profité d'un bel essor

La filière laitière a marqué une belle avancée, en 2019, au-delà des niveaux observés pour l'ensemble du territoire français.

Cette avancée s'est développée de manière locale, concentrée sur une partie du Centre-Val de Loire. Le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire ont été seuls bénéficiaires de cette hausse.

Pour ces deux derniers territoires, la présence et les stratégies de développement des opérateurs locaux ont été de véritables moteurs pour l'arrivée de nouveaux animaux, de surcroît, directement certifiés bio.

Aussi, la pression des consommateurs à consommer des produits laitiers biologiques et locaux a maintenu les projets de développement des laiteries régionales, en circuits courts comme en circuits longs. En France, les achats des ménages en lait bio ont progressé de 5% et de 18% pour les produits laitiers (yaourt, dessert lacté, beurre, fromage, crème...) et dont l'origine est restée française pour 98% des volumes vendus.

## Des opérateurs à l'écoute du marché

Les responsables de laiterie ont fait preuve de stratégie de développement de leurs gammes bio dans l'objectif de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs pour une plus grande disponibilité des produits laitiers bio, notamment en grandes surfaces. Impulsant l'intérêt des éleveurs laitiers régionaux par de nouveaux débouchés ou le développement de débouchés existant, les laiteries, comme Biolait et la Coopérative de Verneuil, poursuivent leur croissance en nombre d'adhérents bio.

L'année 2019 a marqué la présence de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, uniquement transformateur bio jusque-là, sur le segment de la collecte de lait de vache bio. La Laiterie, située dans le Loiret, pourrait bien peser dans le développement de la production laitière bio régionale.

## Une questionnante et spectaculaire évolution de l'élevage caprin

Pour mémoire, en 2018 l'élevage caprin du Centre-Val de Loire accusait un sérieux recul de plus de 20% de son cheptel et de 16% du nombre d'exploitations qui pourtant n'avait pas été constaté sur le terrain. Renversement de situation en 2019, les chiffres ont montré une très forte hausse de la filière caprine. Il convient d'analyser ces résultats annuels avec pondération. La réalité locale a plutôt observé une progression régulière sur la période 2017 à 2019.

En apparence, le taux de progression du nombre de fermes a progressé de 23% en un an, pour atteindre un total de 32 et retrouver son niveau de 2017. En regard, 1180 chèvres bio, dont moins de 5% en conversion, sont venues s'ajouter au cheptel existant multipliant celui-ci par plus d'1,5. Soit une hausse record de 60,5%! L'Indre-et-Loire en a été le premier bénéficiaire avec 772 chèvres bio, lui permettant de regrouper à lui seul la moitié du cheptel caprin bio régional. A contrario, le Loiret a perdu près de 55% du nombre de chèvres bio de son territoire.

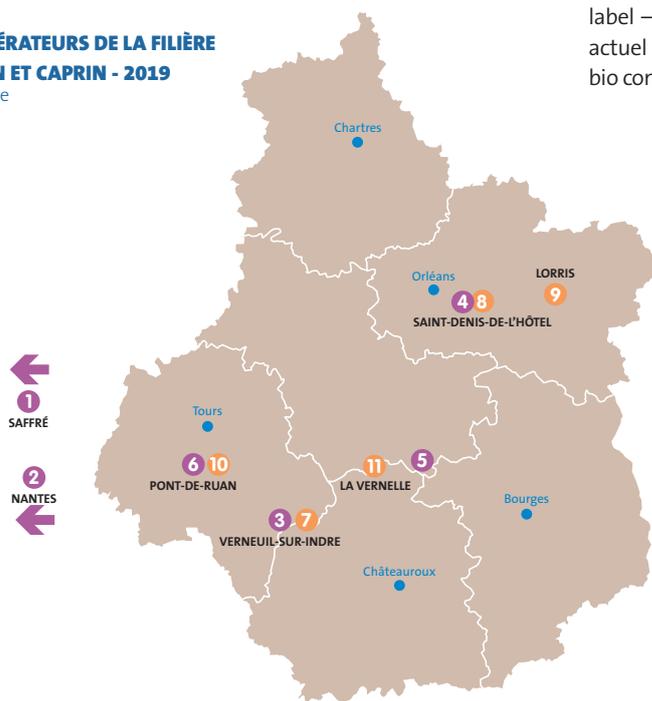
Ces résultats sont également apparus surprenants pour Jean-Marie Mazenc, chargé de la filière animale à Bio Centre. «*Selon l'observation de terrain du réseau Bio régional, la progression de la filière était bien avérée, même si estimée dans des proportions moindres que celles annoncées. D'ailleurs, le développement du cheptel caprin bio et en conversion en 2017 et 2019 s'élevait à 28% et celui des fermes à 3%, ce qui me semble bien plus réaliste!*», a commenté Jean-Marie Mazenc.

Les ventes de fromage de chèvre bio étaient toujours majoritairement valorisées en circuits courts. Parmi les 4 collecteurs-transformateurs régionaux, on a pu observer l'augmentation globale d'activité de la filière, notamment celle de la Laiterie Cloche d'Or avec la commercialisation d'un nouveau fromage offrant le double label, bio et AOC. Aujourd'hui un marché de niche, uniquement disponible en magasins spécialisés. En fonction de l'accueil des consommateurs pour des fromages à double label – le prix en rayon représentant certainement le plus grand frein actuel –, pourquoi ne pas étudier une plus large diffusion en magasins bio comme GMS?

### CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE

#### LAITIÈRE BOVIN ET CAPRIN - 2019

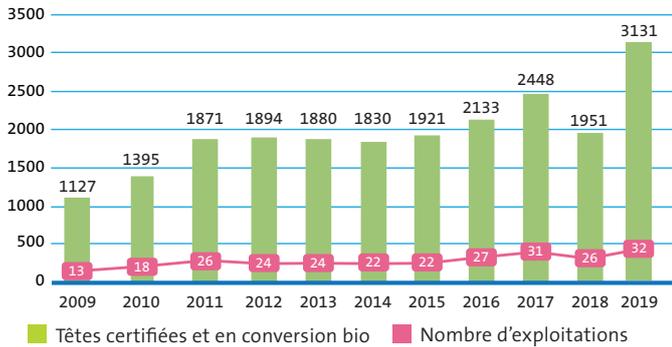
source Bio Centre



1	BIOLAIT	bovin
2	AGRIAL-EURIAL	bovin
3	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	bovin/caprin
4	LAITERIE DE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL	bovin
5	COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS CAPRINS CENTRE SUD NORD LIMOUSIN	caprin
6	CLOCHE D'OR	caprin
7	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	lait UHT
8	LA LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HÔTEL	lait UHT/ crème UHT
9	LAITERIE SENAGRAL	yaourts/desserts lactés
10	CLOCHE D'OR	fromage de chèvre
11	FROMAGERIE JACQUIN	fromage de chèvre

- Collecteurs
- Transformateurs

**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE CHÈVRES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019**  
source Agence Bio



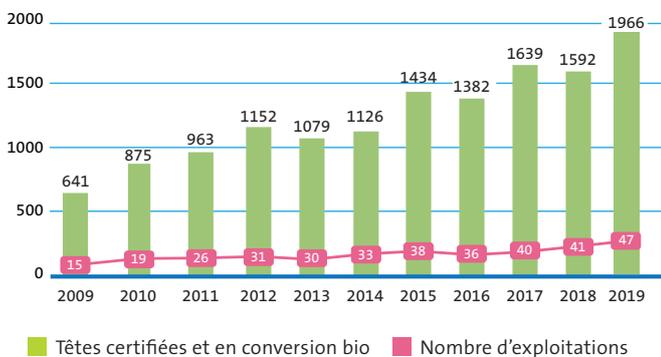
**Belle progression pour la filière lait de vache bio**

Le Centre-Val de Loire se classait 10<sup>e</sup> au niveau français avec presque l'atteinte de 2000 vaches laitières bio et en conversion, l'équivalent de 23,5% de hausse en un an, et la notification de 6 nouvelles fermes (+14,6% par rapport à 2018) soit un total de 47 exploitations régionales. Toutefois, pour donner une mesure de l'envergure régionale, à superficies approchantes, la région Pays de Loire se classait 2<sup>e</sup> avec près de 48 000 animaux et la Bourgogne Franche-Comté occupait la 6<sup>e</sup> place avec plus de 18 700 vaches bio.

L'Indre-et-Loire a ajouté, à lui seul, plus de 80% des nouvelles vaches au cours de l'année 2019, 306 exactement, alors que la totalité du Centre-Val de Loire a enregistré 374 nouvelles vaches laitières bio dont plus d'un tiers en conversion. La présence de la Laiterie de Verneuil dans ce département, et ceux présents en Pays de Loire également, a pour effet d'encourager les producteurs à s'engager en bio. D'autant que les gammes de produits bio se développent, comme le beurre et la crème bio entre autres.

L'Indre et le Cher totalisaient l'ajout de 110 animaux supplémentaires pendant que le Loir-et-Cher et le Loiret se voyaient en léger recul. Pour ce dernier, présageons que l'arrivée de La laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel en tant que collecteur suscitera davantage d'engouement à conduire des ateliers laitiers.

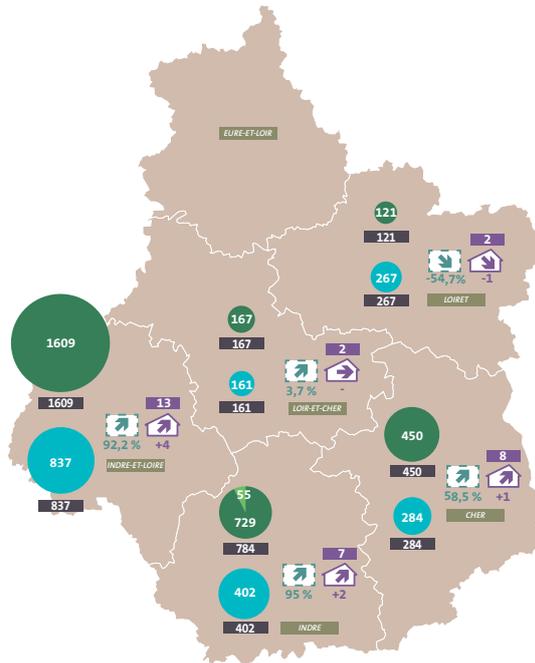
**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES BIO ET EN CONVERSION 2009/2019**  
source Agence Bio



**PRIX MOYEN ANNUEL DU LAIT DE VACHE BIO - 2015/2019 PRIX INDIQUÉ POUR 1 000 LITRES**  
source Bio Centre



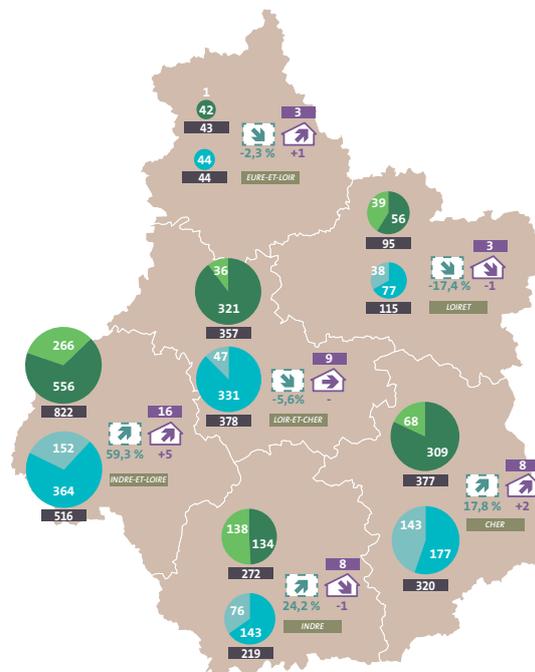
**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE CHÈVRES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019**  
source Agence Bio



**32** fermes  
(+23,1%)  
**3131** têtes  
certifiées  
bio et en  
conversion  
(+60,5%)



**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019**  
source Agence Bio



**47** fermes  
(+14,6%)  
**1966** têtes  
certifiées  
bio et en  
conversion  
(+23,5%)



# La filière avicole a maintenu un niveau de croissance régulier

À l'inverse de la tendance française, le Centre-Val de Loire a développé plus fortement l'élevage de poulets de chair que celui des poules pondeuses.

## La filière avicole bio toujours complexe

Les opérateurs de la filière avicole, implantés ou opérant en Centre-Val de Loire, étaient toujours au nombre de 11, en 2019.

Pour les plus grandes exploitations, comme les fermes céréalières, la diversification est un réel enjeu face à l'évolution réglementaire encadrant la provenance des matières organiques utilisées en cultures bio, et dont l'application débutera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Celles-ci installent de plus grands ateliers avicoles et une partie de ces fermes contractualisent auprès d'un intégrateur.

La complexité de cette filière réside toujours dans l'anticipation de production en adéquation avec la demande, l'aval de la filière agissant de manière indépendante et libérale.

## Les poules pondeuses ont progressé modérément

A contrario du niveau de croissance française en 2019, le Centre-Val de Loire a, certes, également connu une avancée, mais deux fois moindre.

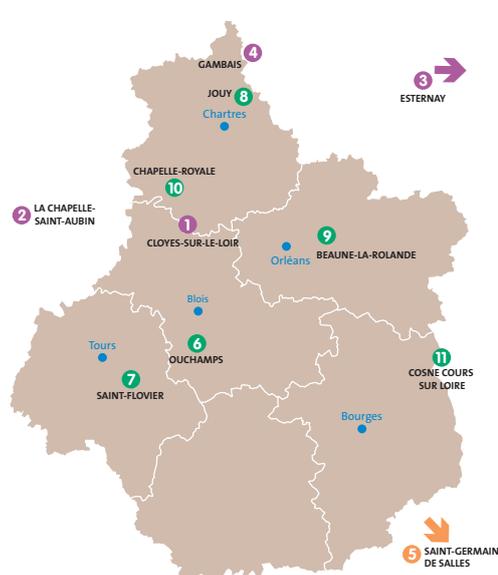
En 2019, le taux d'évolution du nombre d'exploitations était de 5% avec un bilan de 3 fermes supplémentaires pour un total de 64 exploitations. Le Loir-et-Cher modifiait significativement le nombre de poules pondeuses bio (+ 15,8% entre 2018 et 2019 avec 14370 poules de plus), lui permettant d'augmenter sa place de leader régional de trois points. L'Eure-et-Loir, dans la même logique a marqué un essor de 25% (9104 poules supplémentaires) ainsi que le Loiret avec un bel essor de 34% (+6300 poules pondeuses).

Au bilan, la région a augmenté son cheptel de 8,1% (équivalent à +15659 animaux) et dépassait 200000 poules, niveau jamais atteint. Cet accroissement n'a néanmoins pas suffi à maintenir le 8<sup>e</sup> rang national de 2018, la région est descendue d'une marche, au 9<sup>e</sup> rang.

## OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE AVICOLE EN CENTRE-VAL DE LOIRE 2019

source Bio Centre

- 1 AUX SAVEURS DE L'ETRILLE
- 2 LDC-LE GAULOIS
- 3 CDPO
- 4 LA FERME D'OLIVET
- 5 AXÉRÉAL ÉLEVAGE œuf/poulet de chair
- 6 SA MENARD
- 7 LA BASSE COUR TOURAINNE SUD
- 8 ABATTOIR SAS RONSARD ÎLE-DE-FRANCE
- 9 ABATTOIR GRÉGOIRE PÉRICAT
- 10 SARL FERME DE LA BELVINDIÈRE
- 11 IMPÉRY VOLAILLES

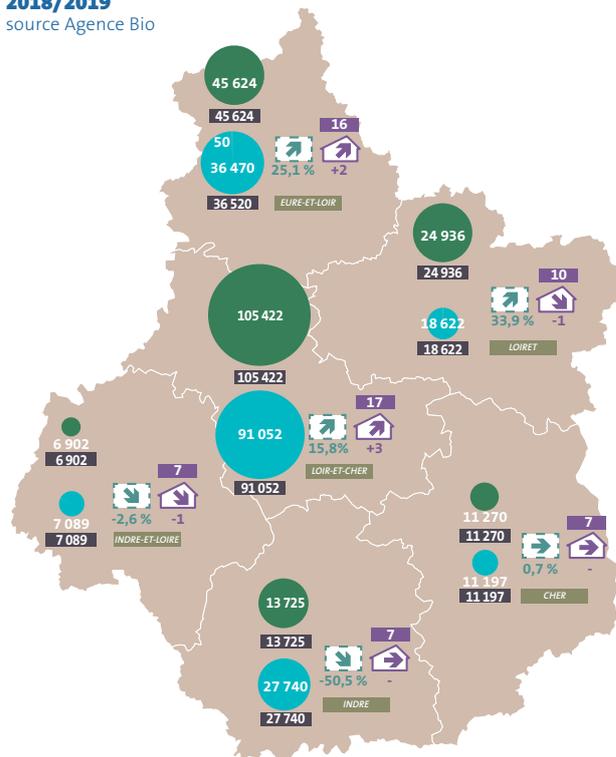


- Centre d'emballage des œufs
- Intégrateurs
- Abattoirs et découpe de volailles

**64** fermes (+ 4,9%)  
**207 879** têtes certifiées bio et en conversion (+ 8,1%)

## ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULES PONDEUSES BIO ET EN CONVERSION 2018/2019

source Agence Bio



- Surfaces Certifiées bio 2018 (ha)
- En conversion 2018 (ha)
- Certifiées bio en 2019 (ha)
- En conversion en 2019 (ha)
- 22 Surfaces bio et en conversion
- Évolution (surfaces)
- 22 Nombre d'exploitations
- Évolution (exploitations)

## Le marché de l'œuf bio très actif

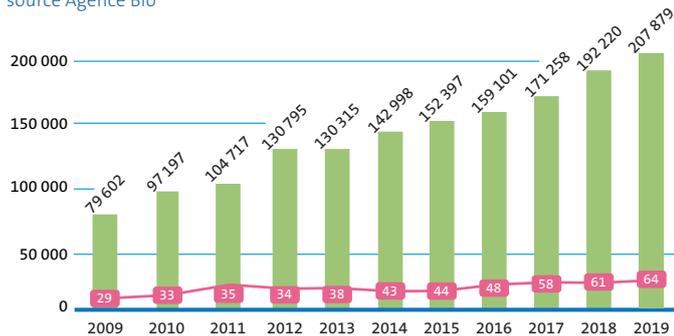
D'après l'observatoire économique du Synalaf<sup>1</sup>, la production d'œufs bio en France a augmenté de 24% entre 2018 et 2019. Et, d'après le Kantar Worldpanel<sup>2</sup>, les achats d'œufs bio par les ménages français ont nettement évolué, de plus de 19%. Dans le même temps les prix relevés en magasin par ce même panel ont montré une relative stabilisation (+ 0,5% par rapport à 2018).

Sans conteste, l'œuf bio est un des produits bio les plus recherchés par les consommateurs, dont les parts de marché en GMS ne cessent de progresser (+ 15% en un an selon le panel Nielsen). Elles représentaient près de 20%, fin 2019. Tout en veillant à l'adaptation des élevages aux nouvelles règles de production des œufs bio qui s'appliqueront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 (aliment 100% bio, augmentation du lien au sol, élevage des poulettes selon le cahier des charges bio...) qui, inévitablement, augmenteront les coûts de production. Les consommateurs seront-ils toujours

**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULES PONDEUSES BIO ET EN CONVERSION**

2009/2019

source Agence Bio



■ Têtes certifiées et en conversion bio    ■ Nombre d'exploitations

enclins à choisir le produit bio si le surcoût de l'évolution réglementaire lui est directement répercuté? La progression de la demande en œufs dont la production n'est pas issue de poules élevées en cage développera encore le marché, notamment en faveur des œufs labellisés bio.

**La filière de poulets de chair bio régionale s'est montrée plus entreprenante**

Même si le nombre de fermes d'élevage de poulets de chair bio a quelque peu reculé au cours de l'année 2019, le nombre d'animaux bio a, lui, fortement augmenté. Ceci a permis au Centre-Val de Loire de graver une marche au classement national, se classant à la 7<sup>e</sup> place !

Le Centre-Val de Loire dénombrait 343 165 poulets de chair bio, fin 2019. Un cheptel en progression de plus de 13% par rapport à 2018. Dans le détail départemental, les taux de développement se sont avérés très hétérogènes.

Sans surprise, le Cher est resté le premier territoire régional et a comptabilisé, à lui seul, les 2/3 du cheptel régional grâce à l'ajout de plus de 63 000 volailles sur son territoire, permettant une évolution annuelle de 37,5%.

Bien que l'Eure-et-Loir affichait un extraordinaire taux de croissance annuel (+ 93,6%), le cheptel était dix fois moindre que dans le Cher. Cet essor d'ateliers d'élevage en territoire beauceron peut s'expliquer en grande partie, comme pour d'autres filières animales, par le besoin de matières organiques issues d'élevages bio pour la fertilisation de la production végétale.

À l'opposé l'Indre a observé un net recul du cheptel et du nombre d'exploitations, respectivement -75% et -60%, réduisant par 4 le nombre de poulets bio du département et par 2,5 le nombre de fermes.

**Une production en adéquation avec la demande**

Bien que la viande bovine bio conserve la 1<sup>re</sup> place des achats de viandes bio, le volume d'achat de volailles bio par les ménages français a progressé de 13% entre 2018 et 2019, et représentait environ 283 millions d'€, alors que le marché global de volailles de chair, lui, marquait un léger recul tant en mise en place, en abattage qu'en volume d'achat.

Les consommateurs de produits bio ainsi que ceux ne consommant pas de produits bio, se soucient davantage des conditions d'élevage et du bien-être animal pour effectuer leurs achats de viande.

Pourtant, les opérateurs se sont montrés relativement prudents en 2019, pour ne pas saturer le marché qui semblerait mature et aussi par le manque de débouchés. Par ailleurs, demeuraient les déséquilibres matières entre la forte demande en filets par rapport aux cuisses, entraînant parfois le déclassement de certaines pièces.

1- L'observatoire économique du Synamaf représente un grand nombre de filières organisées produisant des œufs bio. Celles-ci représentent environ 60% des effectifs de poules bio, sur la base des données de l'Agence Bio.

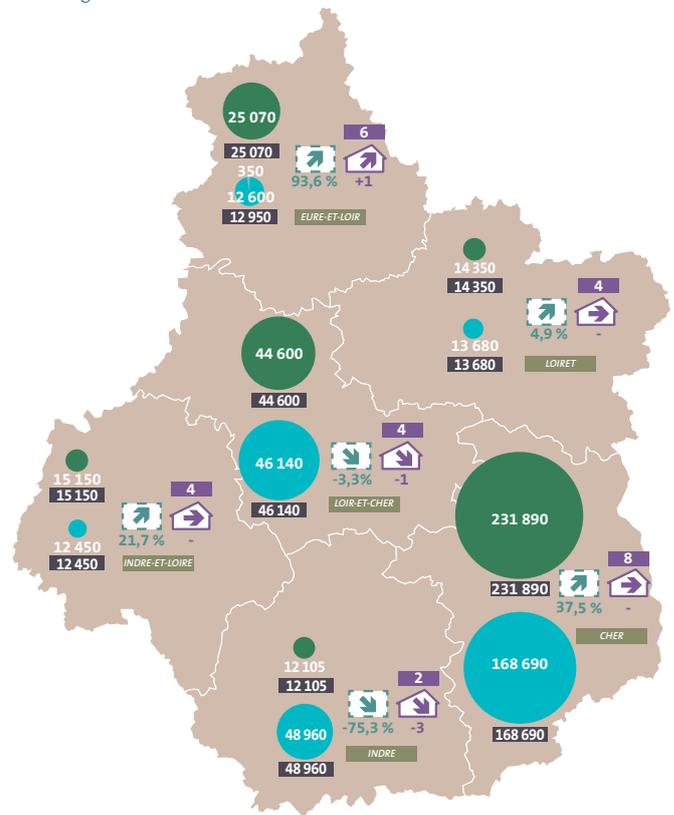
2- Le Kantar Worldpanel englobe les achats déclarés par les ménages français en hyper et supermarchés, drive, magasins hard discount et proximité, commerces traditionnels, marchés/foire et on-line.

28 fermes (-9,7%)

343 165 têtes certifiées bio et en conversion (+ 13,3%)

**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR BIO - 2018/2019**

source Agence Bio



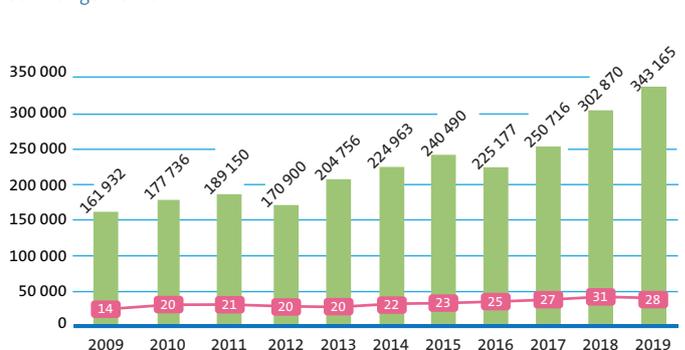
Surfaces  
 ■ Certifiées bio 2018 (ha)  
 ■ En conversion 2018 (ha)  
 ■ Certifiées bio en 2019 (ha)  
 ■ En conversion en 2019 (ha)

■ 22 Surfaces bio et en conversion  
 ■ 22 Nombre d'exploitations

■ Évolution (surfaces)  
 ■ Évolution (exploitations)

**ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR BIO - 2009/2019**

source Agence Bio



■ Têtes certifiées et en conversion bio    ■ Nombre d'exploitations

# L'essor global de la filière aval toujours plus fort !

Par rapport au taux d'expansion global français, le Centre-Val de Loire a observé un développement un peu plus marqué des transformateurs et moindre pour les distributeurs. La région maintient sa 12<sup>e</sup> place au classement national.

## Une progression de 18% pour tous

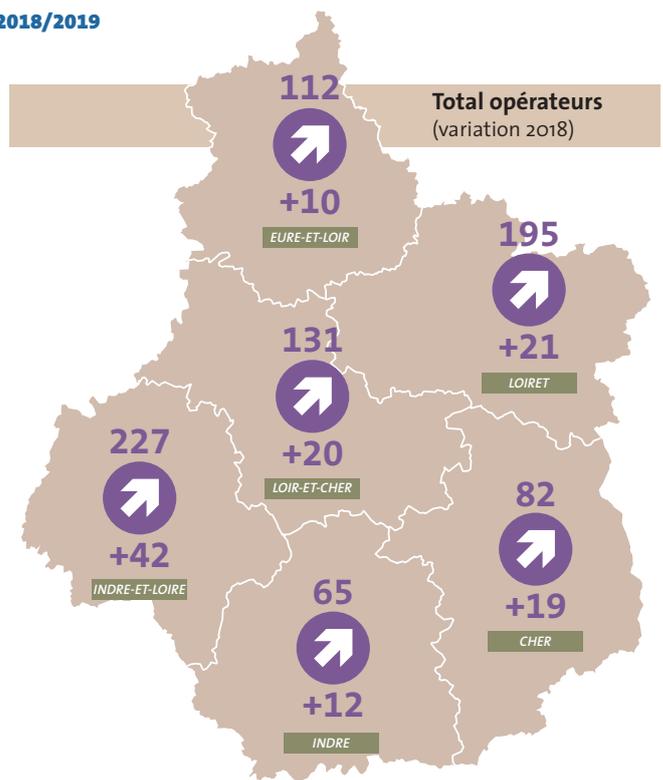
L'ensemble de la filière aval du Centre-Val de Loire a augmenté de 18% et comptait, fin 2019, 812 opérateurs de l'aval, contre 688 fin 2018. Le nombre de transformateurs régionaux a progressé de 18,1%, grâce à la notification de 91 nouvelles structures, et la région regroupe désormais un total de 595 entreprises. Le développement s'est réparti de manière relativement harmonieuse. L'Indre-et-Loire a enregistré le plus grand nombre, avec 29 sociétés de plus, soit + 22 % de hausse. Le Cher avec 19 notifications supplémentaires affichait une progression record de 40,5%. Il reste néanmoins l'avant dernier département en nombre de transformateurs. Le Loiret et le Loir-et-Cher ont notifié, dans l'ordre, 14 et 12 nouvelles structures.

**812** opérateurs de l'aval (+ 18 %)  
**595** transformateurs (+ 18,1%)  
**206** distributeurs (+ 18,4%)  
**11** importateurs (+10%)

## ÉVOLUTION DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2018/2019

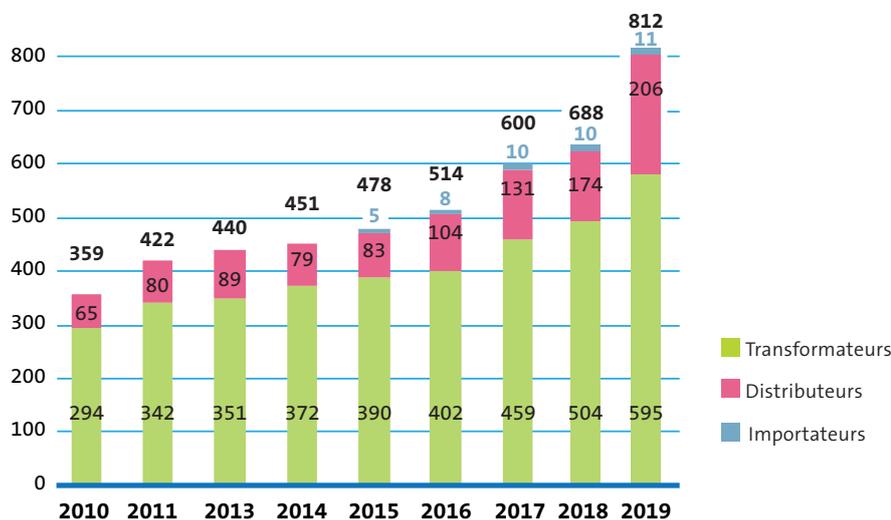
source Agence Bio

	Transformateurs (variation 2018)	Distributeurs (variation 2018)	Importateurs (variation 2018)
Cher	40,5%	10 %	-
Eure-et-Loir	14,3%	-3,3%	50%
Indre	22%	25%	
Indre-et-Loire	22,3%	28 %	-20%
Loir-et-Cher	13,3%	38,1%	
Loiret	10,7%	14,6%	50%



## ÉVOLUTION DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2010 À 2019

source Agence Bio





La progression du nombre de distributeurs a marqué un net repli par rapport à 2018, avec un taux de croissance de 18,4% alors qu'il était de 32,8% entre 2017 et 2018! C'est tout de même 32 distributeurs supplémentaires au cours de l'année 2019, soit un total de 206. La notification de nouveaux distributeurs était la plus importante en Indre-et-Loire (+14) suivie par le Loir-et-Cher (+8) et le Loiret (+6).

Un importateur de plus s'est notifié en Eure-et-Loire et dans le Loiret, mais l'Indre-et-Loire reculait d'un. Ils étaient donc 11 au total fin 2019 (vs 10 en 2018).

### La filière de transformation s'est étoffée

Comme le nombre de notification des nouveaux transformateurs, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le laissait entendre (40 nouveaux notifiés) et comme annoncé dans notre précédente édition des chiffres de la bio, le Centre-Val de Loire a observé le doublement du nombre de transformateurs notifiés en 2019 par rapport à 2018. Les boulangeries-pâtisseries artisanales qui se sont certifiées bio restaient les plus nombreuses et représentaient, avec les biscuiteries artisanales, 56% des nouveaux notifiés de la période. Environ une dizaine de ces nouvelles boulangeries se situaient dans les départements ligériens, elles étaient moitié moins nombreuses dans les autres départements. Le travail du grain s'est développé en région avec la mise en place de six activités de meunerie bio et deux huileries dans le Cher. Deux négociants de produits agricoles de l'Indre se sont notifiés en 2019 : Bio Crops Services et les Établissements Dupré Lardeau.

Les autres secteurs qui comptaient de nouveaux opérateurs concernaient les fruits & légumes avec la vente de fruits et légumes coupés et emballés et la fabrication de conserves, la brasserie avec trois nouveaux établissements. Le secteur des produits d'origine animale comptait pour sa part, seulement deux nouvelles activités en 2019, l'une en produits carnés, l'autre dans la fabrication de fromages et produits laitiers.

Au regard du début d'année 2020, le nombre de notifications des transformateurs s'annonce plutôt en baisse par rapport à 2019, avec moins de 30 nouvelles notifications répertoriées au cours du 1<sup>er</sup> semestre. À vérifier s'il s'agit d'un simple report des notifications lié à la période de confinement ou un réel repli!

### L'évolution du nombre de distributeurs s'est poursuivie

Les nouveaux distributeurs notifiés en 2019 se répartissaient en quatre catégories quasi équivalentes : les grossistes pour 26%, les magasins spécialisés pour 25%, les commerces de détail pour 23% et les supermarchés pour 26%. La part des grossistes a diminué en 2019 par rapport à 2018 au profit des détaillants. L'activité de ces grossistes couvrait différentes familles de produits comme les boissons, les produits laitiers, les fournitures à destination de la boulangerie et la pâtisserie, les huiles et matières grasses alimentaires ou divers produits d'épicerie. Sur les huit magasins spécialisés, dont un magasin de producteurs installé près de Vendôme, trois sont cependant des petits points de vente dispensés de certification. D'autres activités bio se développent comme la vente de semences, de plant et boutures. Les nouveaux détaillants notifiés étaient essentiellement localisés en Indre-et-Loire et dans le Loiret.

Pour l'année 2020, l'évolution du nombre de distributeurs semblerait comparable à celle de 2019, eu égard au nombre de nouvelles notifications sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 soit une vingtaine, comparable à 2019.



# La RHD<sup>1</sup> du Centre-Val de Loire a amorcé le changement

La politique régionale d'alimentation ainsi que la loi EGalim ont été des leviers de réflexion et de transformation. En 2019, des élus, des gestionnaires de restaurants, des cuisiniers ont amorcé des projets, ont été accompagnés, se sont formés et ont engagé de réels changements alimentaires.

## Le réseau Bio Centre-Val de Loire un outil opérationnel de sensibilisation et d'actions

Depuis 2015, la Région mène une politique volontariste afin de renforcer de manière significative la part de produits locaux, de qualité, et bio dans la restauration des lycées et CFA. Ainsi, elle a adopté, fin 2017, une stratégie régionale en faveur de l'alimentation pour la période 2017 à 2021.

Fin 2018, la France a voté et promulgué la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, dite loi EGalim. L'une des actions de cette loi réside dans la mise en œuvre d'un plan pour la restauration collective en renforçant la place de l'alimentation dans les politiques locales. Une mesure forte visant à introduire au moins 50% de produits de qualité (bio, Label Rouge, AOP...), dont au minimum 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans l'approvisionnement de la restauration collective publique, d'ici 2022.

Dès 2018, en réponse à ces enjeux, le réseau Bio Centre-Val de Loire a recruté deux collaborateurs, spécialistes de l'alimentation bio. Suite à la définition du plan d'actions, validé par le Conseil régional, l'année 2019 a permis de rencontrer de nombreux décideurs territoriaux et des acteurs de la restauration collective, de présenter l'expertise et l'offre d'accom-

pannement, d'identifier des structures déjà avancées dans leur projet d'alimentation et d'autres en réflexion, ainsi que de mener les premières actions de diagnostic, d'accompagnement, de formation et d'animation. A ce stade il est difficile d'avoir des indicateurs fiables de l'évolution de la part de produits bio en restauration collective. Nous avons choisi pour montrer la dynamique qui se met en place dans notre région, de mettre en avant les initiatives que nous connaissons au travers de nos actions.

## L'alimentation bio en collectivité : un levier d'avenir

Les perspectives de développement de l'alimentation bio en RHD sont élevées, ne serait-ce qu'au regard de l'application attendue de la loi EGalim et de la stratégie régionale. Une dizaine de diagnostics approfondis sont déjà programmés dans des lycées et la sensibilisation des usagers comme des élus ne faiblira pas.

S'ajoutent les Projets alimentaires de territoire (PAT) qui émergent significativement en région, et dont l'alimentation est un enjeu central, au sein desquels le réseau Bio Centre-Val de Loire apporte son expertise en participant aux différents comités. D'autre part, en Centre-Val de Loire, sont localisés trois Parcs Naturels régionaux où de nombreuses actions se développent en faveur de l'alimentation locale et bio.

Le réseau Bio Centre-Val de Loire, comprenant les 2 chargés de mission et les 6 chargés de développement départementaux, s'est employé tout au long de l'année 2019 à sensibiliser, à faire connaître les différents enjeux nationaux et locaux, et les possibilités d'atteintes des objectifs auprès des publics cibles.

En 2019, un Forum RHD a eu lieu dans chacun des départements, organisé dans différentes structures concernées comme les lycées agricoles, lycées généraux, lycées hôteliers et les communes. En moyenne, chaque Forum a accueilli une cinquantaine de participants.

## LES ACTIONS RHD 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

PARMI LES 95 RESTAURANTS DE LYCÉES DU CENTRE-VAL DE LOIRE (SOIT PLUS DE 9 MILLIONS DE REPAS SERVIS CHAQUE ANNÉE), **12 ONT INTRODUIT PLUS DE 10% DE PRODUITS BIO EN 2019. UNE DIZAINE DE LYCÉES ONT ÉTÉ RENCONTRÉS, LES PREMIERS DIAGNOSTICS ONT ÉTÉ MENÉS; ILS ONT CIBLÉ LES BESOINS ET LES ACTIONS SPÉCIFIQUES À METTRE EN ŒUVRE POUR CHACUN.**

DE PREMIÈRES RENCONTRES DE SENSIBILISATION AU SUJET DU BIO, LOCAL ET DE QUALITÉ SE SONT DÉROULÉES AUPRÈS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX. DANS LE CHER, QUELQUES COLLÈGES ONT NOUÉ DES PARTENARIATS FORTS AVEC DES PRODUCTEURS BIO DU DÉPARTEMENT (ABOUTISSEMENT D'ACTIONS ENTAMÉES IL Y A PLUSIEURS ANNÉES PAR LE RÉSEAU BIO).

EN 2019, **UNE CINQUANTAINE DE COMMUNES DE LA RÉGION A SOLlicitÉ LE RÉSEAU ET PU BÉNÉFICIER DE FORMATIONS ET D'ACCOMPAGNEMENT.**



Les formations proposées abordent l'introduction de produits biologiques en s'appuyant sur le fait maison et la mise en place de menus végétariens (variante indispensable pour l'intérêt nutritionnel et l'impact environnemental, tout autant que pour la réussite de l'introduction de viandes de qualité et bio). En formant plusieurs agents de communes d'un même territoire à chaque session, le réseau Bio a contribué à créer ou entretenir des dynamiques de groupes.

Des communes exemplaires ont commencé à émerger en Centre-Val de Loire, comme **Chambray-lès-Tours**, en Indre-et-Loire, qui cuisine désormais plus de **85%** de produits bio ou **Saint-Just**, dans le Cher, qui atteint **40%** de produits bio dans l'élaboration de ses menus et a municipalisé son service de restauration.

Enfin, ce sont également une vingtaine d'interventions et d'animations en classe ou en self qui ont permis de sensibiliser les convives de la restauration scolaire ou d'entreprise.

<sup>1</sup>- RHD : restauration hors domicile

# L'évolution des comportements alimentaires en faveur du bio et local !

Les résultats du baromètre de consommation de l'Agence Bio<sup>1</sup> confirmaient l'engouement et l'ancrage de la consommation de produits bio dans les habitudes des Français. La part de consommateurs irréguliers (au moins une fois par mois) se stabilisait quand la part de consommateurs réguliers (au moins une fois par semaine) progressait.

## Le Centre-Val de Loire ne fait pas exception

En Centre-Val de Loire les consommateurs réguliers de produits bio ont augmenté de 1 point : ils étaient 8% en 2019. Et contrairement au niveau national, le chiffre de consommateurs irréguliers observait une baisse de 4% par rapport à 2018. Ils n'étaient plus que 65% à déclarer consommer bio au moins une fois par mois dans notre région.

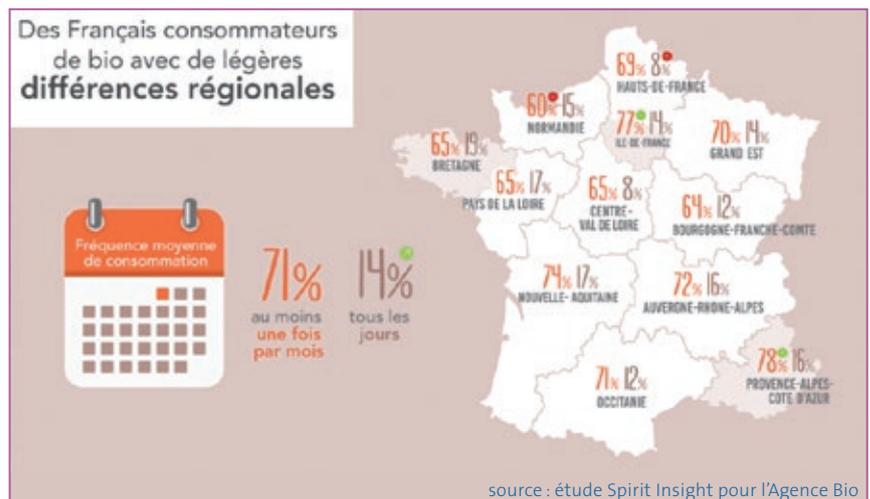
Bien que la région ne dispose pas d'étude quantitative comme celle de l'Agence Bio, la fréquentation des nombreux événements et animations bio organisés en Centre-Val de Loire augmentait nettement. La demande pour certains produits, comme les légumes et fruits frais ou le vin et la bière bio, était en forte évolution.

Les linéaires et les espaces dédiés aux produits dans les GMS se sont agrandis au cours de l'année 2019, phénomène qui devrait se poursuivre dans les années à venir. Des magasins bio spécialisés –notamment Biocoop– ont l'intention de s'implanter en région et plusieurs projets –comme des magasins de producteurs bio– émergent et verront le jour en 2020 ou 2021.

Toujours selon l'étude Spirit Insight pour l'Agence

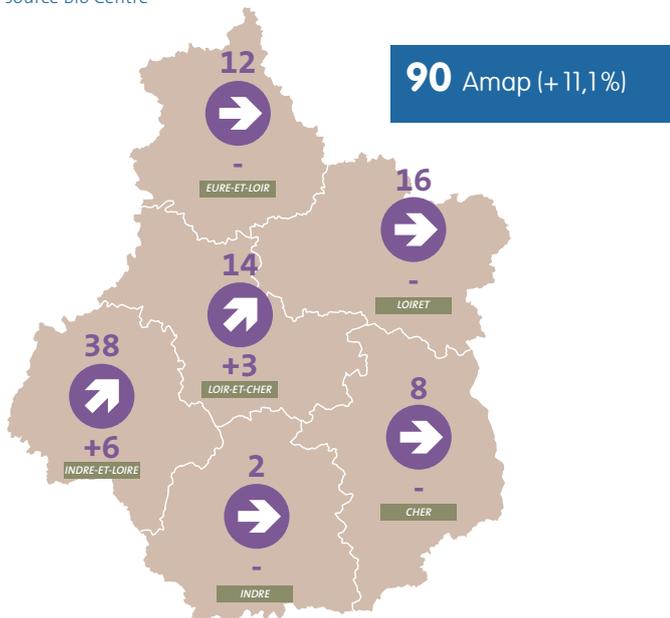
Bio, chaque génération témoignait de convictions variables dans leur engagement à consommer bio. Pour les plus jeunes (les 18-24 ans et les 25-34 ans), consommer bio est un acte militant pour lutter contre le gaspillage, le réchauffement climatique, l'usage du plastique et des emballages ; ou encore pour l'importance d'une consommation plus responsable et durable, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

La prise de conscience de l'importance que revêt l'alimentation dans nos modes de vie et dans le développement de la société était en forte progression chez les Français.



## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AMAP - 2018-2019

source Bio Centre



## La proximité des Amap<sup>2</sup> a continué de séduire

Confirmant la tendance des Français pour le fait maison, à base de produits frais de saison bio et locaux, le nombre d'Amap en Centre-Val de Loire a augmenté de 11% en 2019. Selon l'estimation du réseau Bio Centre-Val de Loire, 9 associations supplémentaires se sont implantées en Indre-et-Loire (+6) et dans le Loir-et-Cher (+3), portant le nombre d'Amap total de la région à 90. L'Indre-et-Loire totalisait désormais 38 structures de distribution de paniers par abonnement. Ce département regroupe à lui seul 42% des Amap régionales.

1- L'étude Spirit Insight réalisée chaque année pour l'Agence Bio est une étude quantitative en ligne via le Panel Spirit Insight réalisé auprès d'un échantillon de 2000 français, représentatif de la population nationale, âgés de 18 ans et plus.

2- Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

# Le réseau Bio Centre-Val de Loire

Le réseau Bio Centre-Val de Loire regroupe l'association régionale Bio Centre, interprofession régionale, incluant le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB), les Groupements des agriculteurs biologiques départementaux (GAB) et l'association interprofessionnelle Bio Berry (18). Ce réseau a pour objectifs de permettre les échanges entre les acteurs régionaux de la filière biologique, et de les accompagner dans leur développement ainsi que dans la structuration des filières. Il participe à la défense des intérêts de la filière biologique.

## GABB 18

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher

Maison de l'agriculture  
2701 route d'Orléans  
BP 10 - 18230 Saint-Doulchard  
Tél. 02 48 26 43 80  
gabb18@bio-centre.org

## ASSOCIATION BIOBERRY

Maison de l'agriculture  
2701 route d'Orléans  
BP 10 - 18230 Saint-Doulchard  
Tél. 06 37 67 32 21  
bioberry.animation@bio-centre.org  
www.bioberry.fr  
f Bio Berry

## GABEL

Groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir

CERFRANCE  
4 rue Joseph Fourier - 28000 Chartres  
Tél. 07 61 01 38 85  
gabel@bio-centre.org  
f GABEL28

## GDAB 36

Groupement de développement de l'agriculture biologique de l'Indre

Maison de l'agriculture de l'Indre  
24 rue des Ingrains  
36022 Châteauroux Cedex  
Tél. 02 54 61 62 51  
animation@gdab36.org

## GABBTO

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques de Touraine

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire  
38 rue Augustin Fresnel  
BP 139 - 37171 Chambray-lès-Tours  
Tél. 02 47 48 37 98  
gabbto.animation@bio-centre.org  
f Gabbto - Les agriculteurs bio de Touraine

## GABLEC

Groupement des agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher

Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher  
11-15 rue Louis-Joseph Philippe  
41018 Blois  
Tél. 02 54 58 93 53  
gablec@bio-centre.org

## GABOR

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret

Cité de l'Agriculture  
13 av. des Droits de l'Homme  
45921 Orléans Cedex 9  
Tél. 07 70 09 12 55  
gabor@bio-centre.org  
f Les agriculteurs bio du Loiret



• GRAB de BIO CENTRE •  
Les Agriculteurs Bio de la Région Centre



ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE-  
VAL DE LOIRE



## BIO CENTRE

Cité de l'Agriculture  
13 avenue des Droits de l'Homme  
45921 Orléans Cedex 9

Pour nous contacter : 02 38 71 90 52  
ou contact@bio-centre.org

f Bio Centre

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org)